

781-2-19

Vol. 59

LÉVIS — JANVIER - FÉVRIER - MARS 1953

No 1

No 681

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

REVUE D'ARCHEOLOGIE, D'HISTOIRE, DE
BIOGRAPHIE, DE BIBLIOGRAPHIE, DE
NUMISMATIQUE, ETC., ETC.



DIRECTEUR

ANTOINE ROY

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe
Ministère des Postes, Ottawa.

LE BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

Prix de l'abonnement: \$3.00 par année.

DIRECTION ET ADMINISTRATION

2050, Saint-Cyrille,

QUÉBEC.

S O M M A I R E

Janvier - Février - Mars

1 9 5 3

LA DIRECTION. — In Memoriam. Madame Pierre-Georges Roy.....	3
L'Abbé Honorius PROVOST. — Au berceau du Petit Séminaire de Québec	5
GERARD MORISSET. — Boisberthelot de Beaucours.....	11
JEAN-JACQUES LEFEBVRE. — Les Archambault au Conseil Législatif. Quelques précisions sur Sir Horace, l'hon. Louis et l'hon. Pierre-Urgel Archambault	23
HONORABLE JUGE E. FABRE-SURVEYER. — Jean-Baptiste Decharnay, notaire royal.....	29
PRESIDENTS de la Chambre de Commerce de la Province de Québec. 1909-1952	34
GERARD BOUSQUET. — Jérémie-Denis Laporte, zouave pontifical....	35
JEAN-JACQUES LEFEBVRE. — L'Hon. P.-E. Roy.....	44
GERARD MARTIN. — Chronique du Bibliothécaire.....	46
D.-M. HAYNE. — La première édition de notre premier roman	49
CLAUDE DE BONNAULT. — Généalogie de la famille de Saint-Ours (Dauphiné et Canada). (Suite).....	51
QUESTIONS	60

IN MEMORIAM

Mme Pierre-Georges Roy

Les amis du Bulletin ont appris avec regret la perte cruelle que notre revue vient de faire dans la personne de Madame Pierre-Georges Roy, décédée à Lévis le 26 février dernier.

Pendant près d'un demi-siècle, Madame Roy a été la collaboratrice la plus dévouée et la plus utile de notre fondateur, Monsieur Pierre-Georges Roy. On sait ce que représente de travail la publication d'une revue, plus particulièrement d'une revue comme la nôtre.

Correction des épreuves, dressage et révision des listes, adressage des numéros et des comptes, tenue de livres, etc., etc. Toutes ces besognes, Madame Roy, avec un dévouement inlassable, les a faites pendant de longues années et c'est grâce à cette collaboration de tous les instants que le Bulletin a pu vivre.

Compagne idéale et mère de famille exemplaire, Madame Roy a aussi été la plus active collaboratrice de Monsieur Roy au Bulletin. Ceci, bien peu de gens le savaient, car Madame Roy ne le disait jamais et ne voulait pas qu'on le dise.

Profondément émus, par tous les témoignages de sympathie que nous ont adressés les amis du Bulletin, nous les en remercions de tout cœur et plus que jamais faisons appel à leur concours et à leur précieuse collaboration.

LA DIRECTION

Nous avons des raisons
d'être fiers du passé
de notre pays

VOUS SEREZ FIERS DE VOS
TRAVAUX D'IMPRIMERIE
EXÉCUTÉS CHEZ



IMPRIMEURS
LITHOGRAPHES
• ÉDITEURS •

Studio d'Art

•

8125 St-Laurent MONTRÉAL 14 DUpont * 5787

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. 59

LÉVIS — JANVIER - FÉVRIER - MARS 1953

No 1

Au berceau du Petit Séminaire de Québec

Par l'abbé HONORIUS PROVOST

*Archiviste adjoint
Université Laval*

Mercredi matin, le 12 novembre 1952, devant les communautés du Séminaire, Mgr Ferdinand Vandry, Supérieur général et Recteur de l'Université, dévoilait une plaque commémorative, gracieuseté de la Commission des Monuments historiques, plaque apposée sur un rustique monument, dans la cour entre le Petit et le Grand Séminaire. Le texte coulé dans le bronze se lit comme suit :

« Ici s'élevait la maison de Guillaume Couillard, gendre de Louis Hébert, premier colon de Québec. Acquisée par Mgr de Laval, elle servit de berceau au Petit Séminaire, fondé en 1668. Ce monument a été érigé à l'occasion du centenaire de l'Université Laval, avec des pierres retirées des vieilles fondations. »

Louis Hébert, Guillaume Couillard, Mgr de Laval, le Petit Séminaire et l'Université : voilà, en vérité, plusieurs figures ou souvenirs historiques réunis dans un même symbole. Ce n'est pas en quelques minutes que nous pourrions même en esquisser l'histoire. Contentons-nous des traits les moins connus, parce que les moins souvent répétés.

Nombre de nos compatriotes, qui ont fait leur généalogie, s'honorent de compter dans leur lignée ancestrale les noms de : Guillaume Couillard et de Louis Hébert, les premiers colons de Québec. Le Séminaire de Québec se rattache, lui aussi, directement à ces pionniers, non par les liens du sang, mais par les liens du sol.

Quand Mgr de Laval eut fondé le Séminaire de Québec, le 26 mars 1663, et qu'il eut logé quelque temps son person-

nel dans sa demeure épiscopale, il se rendit compte qu'il lui fallait de l'espace vital et des terrains pour son institution. Aussi décida-t-il la veuve de Guillaume Couillard, Guillemette Hébert, à lui vendre, pour une honnête représentation, un terrain attenant à la cathédrale et à l'évêché, terrain formant partie de l'héritage qu'elle avait eu de son père, Louis Hébert. Dans l'acte de vente, passé devant maître Romain Becquet, notaire, le 10 avril 1666, le terrain est ainsi décrit: "un fief noble et enclos de terre en la haute ville de Québec, sur lequel il y a maison et étables, jardins et terres labourables, borné d'un costé aux terres de l'Eglise qui les sépare par la clôture qui est entre les deux, d'autre costé le long de la grande Rivière St. Laurens, et de celle de St. Charles, d'un bout aux terres du Sieur d'Auteuil, et d'autre bout au clos des R.M. Hospitalières et autres terres appartenantes à la ditte dame Couillard." Cet enclos ou fief noble, que nous savons s'être appelé ensuite "fief Sault-au-Matlot", fut mesuré peu après par l'arpenteur Martin Boutet et trouvé avoir environ 18 arpents en superficie.

Le fils aîné de Louis Hébert, du nom de Guillaume, avait eu lui aussi sa part de terrain, après la mort de son père. Comme il avait hérité pareillement, selon toute vraisemblance, de la maison paternelle, la maison qui se trouvait sur le terrain acheté par Mgr de Laval en 1666 était plutôt celle où avaient habité Guillaume Couillard, sa femme et ses enfants. A quelle date remontait-elle? Couillard s'était marié en 1621. Par ailleurs, plusieurs documents de 1639 attestent qu'il avait déjà sa maison à lui, distincte de la vieille maison possédée par son beau-frère. C'est donc entre ces deux dates, 1621 et 1639, que la maison Couillard avait dû être construite. En quel état se trouvait-elle, quand Mgr de Laval l'acheta en 1666? La veuve Couillard l'habitait-elle encore? Autres questions auxquelles nous ne pouvons donner aucune réponse.

Nous arrivons à 1668. L'actif intendant Talon s'affaire à transformer la colonie; le ministre Colbert, du haut de sa puissance, procède à coups d'ordonnances et gare à qui n'obéit pas! Mgr de Laval lui-même doit acquiescer à des vues qu'il désapprouve et ouvrir par obéissance un petit séminaire. C'est une histoire connue mais si savoureuse qu'il faut la relire dans son texte primitif, extrait d'un vieux bouquin de nos archives intitulé *Annales du Petit Séminaire*. "Ce qui

donna occasion à cet établissement, lit-on sur la première page, fut que Mr Talon intendant receût un ordre de la cour, de travailler à franciser les Sauvages, et, pour y réussir, proposa à Mgr de Laval, pr. Evêque de Québec d'élever des enfants de la nation des hurons, et aux Jesuittes des algonquins; et, comme pour les franciser, il étoit nécessaire de les mêler avec d'autres enfans français, l'on retira du collège des Jesuittes qui tenoient des pensionnaires tous ceux dont on payoit la pension en tout ou en partie. L'on fit pour ce sujet accomoder promptement la vieille maison ou avoit logé Mdme Couillard que l'on avoit acheté d'elle depuis quelques années; il fut composé d'abord de huit françois et de six hurons qui entrèrent le jour de la St Denis", 9 octobre 1668. Il y a donc à présent 284 ans.

Mais ce n'était qu'un accommodement temporaire. Le problème de construction se posait de façon catégorique. Ce n'est pas dans une maison privée ordinaire que l'on pouvait loger convenablement quatorze écoliers et, sans doute, un ou deux ecclésiastiques pour en avoir soin. Mgr de Laval voyait loin et ne reculait pas devant les grands moyens. En 1675, il échangeait l'Ile d'Orléans, partie de sa seigneurie de Beaupré, contre l'Ile Jésus, près de Montréal, et de cet heureux marché il encaissa un retour de 25,000 francs. Tout de suite fut commencée la construction d'un petit séminaire en maçonnerie, dont il ne reste rien aujourd'hui. Les travaux furent si bien conduits que la bénédiction solennelle de l'édifice eut lieu le 8 décembre 1677, après quoi les élèves s'y installèrent, au nombre de quinze.

La maison Couillard, premier logis du Petit Séminaire, fut donc à nouveau dépeuplée. Et non seulement dépeuplée, mais démolie peu après jusqu'aux fondations, puisque, dès le printemps suivant, continuant son programme de construction, Mgr de Laval faisait commencer, sous les ordres du Frère Luc, récollet, un nouveau grand séminaire, qui n'était autre que l'aile de la procure actuelle, la plus ancienne partie du Séminaire qui subsiste encore, au moins dans ses murailles, malgré les sièges de Phips et de Wolfe, malgré les incendies complets de 1701 et 1705 et les incendies partiels de 1865 et de 1952. La première pierre de l'aile de la procure fut posée solennellement au mois de mai 1678.

Mais les fondations de la vieille maison Couillard restèrent sur place. Loin de travailler inutilement à les démolir, on trouva, dans la nouvelle construction, assez de matériaux d'excavation pour les remblayer et les enfouir complètement, si bien que, pendant longtemps, on en perdit même le souvenir. Après la construction de l'aile de la procure, qui dura de 1678 à 1681, tout le terrain d'en face, jusqu'à la rue des Remparts, devint un grand jardin potager, jusqu'à la construction du Grand Séminaire actuel, en 1880.

Ce n'est qu'en 1866, près de deux siècles après leur enfouissement, que les fondations du premier Petit séminaire furent retrouvées, grâce à l'intuition de l'abbé Charles-Honoré Laverdière, prêtre du Séminaire illustre à plus d'un titre : archéologue, historien, géographe, dessinateur, mathématicien, musicien... et tout ce que vous voudrez. Et donc, au commencement d'octobre 1866, en creusant pour poser le pied d'un paratonnerre, à droite de la porte du jardin, des ouvriers trouvèrent un reste de vieux mur. Ils en défirèrent une partie, sans qu'on prit garde à ce que ce pouvait être et refermèrent la fosse. Quelques temps après, M. Laverdière, ayant entendu dire qu'on avait trouvé un mur à cet endroit, et soupçonnant que ce pouvait bien être un reste de la maison achetée par Mgr de Laval de la veuve Couillard, en 1666, demanda au Supérieur que l'on fit de nouveau ouvrir la tranchée; et l'on put constater la position exacte de cette maison primitive.

Le journal manuscrit du Séminaire, qui se fait encore au jour le jour par le Supérieur, signale l'événement, à la date du 22 octobre 1866. "D'après de très anciens plans, écrit-il, on savait à peu près où elle (la maison) devait se trouver; on croyait que le tout avait été recouvert par le Séminaire bâti depuis... On a trouvé ces fondations tout entières devant la porte du Séminaire du côté du jardin. Le long-pan du côté du Séminaire est à environ deux pieds du Séminaire, auquel il est presque parallèle. Le pignon du côté du sud est à 13 pieds du milieu de la porte du Séminaire, le pignon du nord est à 45 pieds du milieu de cette même porte. L'autre long-pan est à 21 et 24 pieds du premier". Nous voyons, par ces précisions de l'annaliste, que la découverte fit sensation et fut prise au sérieux.

Ce que le *Journal* n'ajoute pas, c'est qu'on referma encore une fois la tranchée, laissant les choses telles quelles. Mais, pour parer à un nouvel oubli, M. Laverdière dressa des vieilles fondations un plan à l'échelle, avec notes détaillées, et ce plan est conservé aux archives du Séminaire. On y voit que les fondations supportaient deux corps de logis contigus, l'un d'environ 30 pieds par 24, face à la porte du Séminaire, l'autre d'environ 27 pieds par 21, sur la gauche; ils avaient un pignon mitoyen. M. Laverdière signale que la deuxième construction paraissait plus ancienne et plus pauvre en matériaux. Est-ce que ce n'était pas la maison Couillard proprement dite, et l'autre partie peut-être une allonge faite pour les besoins du Petit Séminaire, lorsqu'il s'y logea? Nous en sommes réduits à des conjectures. M. Laverdière suggère que la plus vieille partie ait pu remonter à Louis Hébert et la moins ancienne au temps de son gendre Couillard. Mais nous avons déjà écarté comme improbable l'hypothèse qui tend à identifier le berceau du Petit Séminaire avec la maison primitive de Louis Hébert, celle-ci ayant passé plutôt à son fils aîné et non à son gendre.

Quelle fut l'argumentation de M. Laverdière et quelle sera la nôtre, pour affirmer qu'il s'agit bien, à tout le moins, de la maison Couillard? Tout d'abord, il est inconcevable qu'on ait pu, en aucun temps, mettre là un édifice permanent, depuis que l'aile de la procure existe, c'est-à-dire depuis 1678: il aurait été pratiquement collé sur le mur du Séminaire et aurait obstrué la porte du jardin. D'ailleurs, on a des plans et des vues du Séminaire à différents temps et on n'y voit aucune construction répondant à ces vieilles fondations, sauf en un seul cas, sur un plan de 1670, donc avant la construction de l'aile de la procure, où une maison assez imposante est indiquée comme étant le "logement des pensionnaires"; et cette maison, par l'orientation et l'échelle des distances, sinon par la forme, correspond exactement aux vieilles fondations qui nous occupent. Or, nous nous rappelons qu'en 1670 les écoliers ou les "pensionnaires", comme on les appelait alors, par opposition aux "ecclésiastiques", occupaient depuis moins de deux ans "la vieille maison où avoit logé M^{me} Couillard que l'on avoit acheté d'elle depuis quelques années", pour reprendre les termes mêmes des *Annales du Petit Séminaire* déjà citées. La conclusion peut

donc être retenue comme certaine: nous sommes en face ou pour mieux dire sur l'emplacement de la maison Couillard, et le socle du cairn est juste assez large pour faire le trait d'union entre elle et le mur du Séminaire auquel il est soudé.

Depuis la découverte de 1866, bien des années ont passé.

L'oubli avait de nouveau recouvert les vieilles fondations et bien peu d'entre nous en soupçonnaient encore l'existence. Il a fallu, pour changer le cours des choses, un nouveau concours de circonstances. Que ne devra-t-on pas au progrès de la machine? Pour édifier des garages, on a donc nivelé le terrain, l'an dernier, et fait un pavage permanent. Et les ouvriers achevaient de transporter aux vidanges nos vieilles fondations, lorsqu'on s'est avisé d'en récupérer quelques restes: deux pièces de châssis en cèdre, pas mal vermoulues, il est vrai, et un petit tas de pierres grossières. Les pièces de bois ont été placées en lieu sûr, pour quelque usage ultérieur, et un tronçon est visible au musée de l'Université. Quant aux pierres, elles sont entrées tant bien que mal, avec d'autres plus solides, dans la confection d'un cairn, sur le site même de la maison Couillard. Avec la plaque commémorative que la Commission des Monuments historiques y a fait apposer, ce petit monument veut être un rappel permanent qui préservera désormais de l'oubli le berceau du Petit Séminaire de Québec.

Honorius Provost, ptre,
sous-archiviste du Séminaire.

Service: "Photos-Documentaires"

"PHOTOSTAT"

•

Spécialistes en copies de documents

•

Seule maison du genre à Québec

•

Ouvrage confidentiel

•

TREMBLAY & DION, Inc.
125, Côte d'Abraham,
Québec, Qué.

Boisberthelot de Beaucours

Par GERARD MORISSET

*Directeur de l'Inventaire
des Oeuvres d'Art de la Province*

L'homme de qui je voudrais esquisser brièvement la carrière, Jean-Maurice-Josué Boisberthelot de Beaucours (1), est né dans les environs de Quimper, en Bretagne, vers l'année 1662. Comme il est d'usage chez les jeunes Bretons, il passe toute sa jeunesse dans la marine. Garde dès l'année 1682, il est lieutenant en 1688, puis enseigne de vaisseau en l'année 1695; en mars 1693, il est nommé capitaine d'une compagnie des troupes de la marine.

C'est comme lieutenant qu'il s'embarque en 1688 pour la Nouvelle-France. En arrivant à Québec, il n'entend parler que d'escarmouches sanglantes avec les Iroquois, et de menace d'invasion de la part des Bostonnais. Le pays est en train de devenir une sorte de camp retranché. Dans le temps où l'amiral Phipps navigue vers Québec avec ses trente-huit vaisseaux de ligne, le major François Provost encercle la petite ville d'une enceinte de pieux et de terre battue, et Boisberthelot de Beaucours dirige les travaux de défense aux Trois-Rivières.

Après l'échec de Phipps, Frontenac réfléchit sur la vulnérabilité de la Nouvelle-France. Il y a bien çà et là de méchants fortins de pieux au confluent de certaines voies fluviales; il y a bien Québec avec la fragile enceinte de Provost, qu'on appelle déjà les « anciens retranchements »; il y a encore les Trois-Rivières avec sa redoute en pieux... Sont-ce là des ouvrages défensifs capables d'arrêter l'ennemi au cours de la prochaine campagne? Le gouverneur ne se fait point d'illusion, ni ses lieutenants. Il faut donc refaire le plus tôt possible l'enceinte de terre et de pieux, mais en réduisant considérablement le parcours et en la flanquant de redoutes qui croisent leurs feux sur le plateau de l'ouest; il faut ensuite fermer les courtines avec des portes de maçonnerie qui donnent sur les deux principales voies de la ville;

(1) Il signe parfois *Dubois Berthelot*; sous sa plume, *Beaucours* se transforme parfois en *Beaucourt*.

il faut encore ériger à la ville basse, précisément à la pointe aux Roches qui s'y prête, une batterie de quinze canons établie sur une assiette en maçonnerie (2); il faut surtout, et Frontenac y tient, reconstruire de fond en comble le château Saint-Louis et le fort qui le protège (3). Le gouverneur voit plus loin: il songe aux fortifications permanentes des Trois-Rivières et de Montréal; et il fait étudier le moyen d'interdire à l'ennemi la porte naturelle de la Nouvelle-France — cette vallée de la Richelieu qui invite à l'invasion. Boisberthelot de Beaucours a été mêlé de près à la plupart des entreprises défensives que je viens de signaler.

Le plus urgent est la défense de la capitale. A l'époque où Frontenac veut en pousser les travaux, Beaucours se bat contre les Iroquois, dans les environs du fort Cataracoui. De retour de son heureuse expédition, il entre en scène. On peut légitimement se demander comment un marin peut-il agir comme ingénieur militaire; car c'est bien à ce titre que le nom de Beaucours paraît dans les contrats relatifs aux fortifications de la ville, pendant l'année 1693. Sans doute le gouverneur n'a-t-il pas le choix: Villeneuve doit quitter le pays, et Levasseur de Néré, son successeur, se fait attendre. Mais il connaît bien le sieur Beaucours pour l'avoir vu à l'oeuvre aux Trois-Rivières; il aime son caractère et estime ses vastes connaissances; bref il le considère comme le seul homme capable de mettre un peu d'ordre dans un système défensif à la fois faible et compliqué.

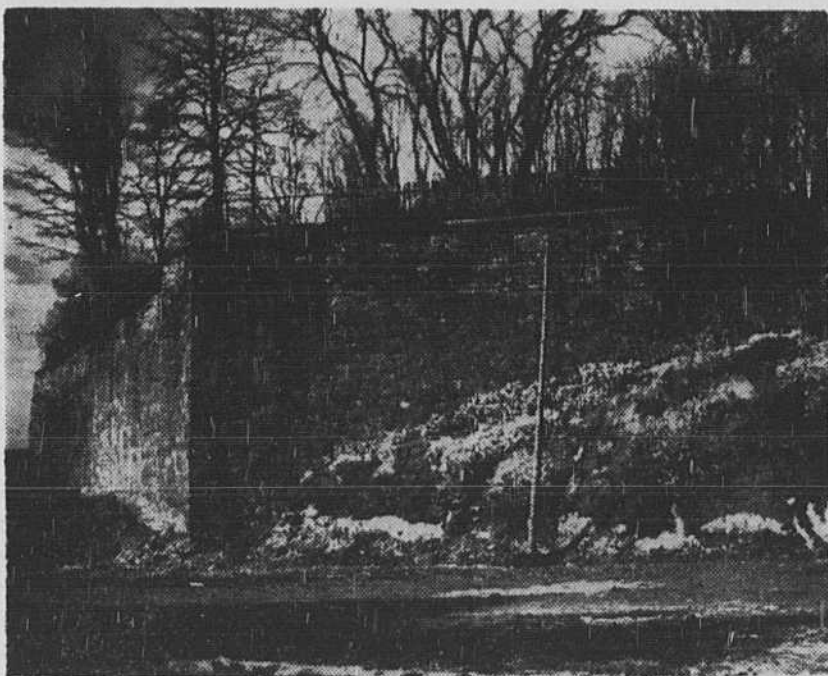
Dès le printemps 1693, Beaucours se met à la besogne. De concert avec le gouverneur, il rectifie le tracé de la nouvelle enceinte, de manière qu'elle exige moins de défenseurs, donc qu'elle soit plus facile à défendre; de la redoute du Cap-aux-Diamants jusqu'au coteau de la Potasse, il fait construire un épaulement de terre battue, flanqué de deux bastions à orillons et hérissé de pieux (4); il trace les plans et rédige les devis de la redoute du Cap-aux-Diamants, qu'il fait exé-

(2) Cette batterie a été construite en 1691 par Claude BAILLIF d'après un plan de Jean-Baptiste FRANQUELIN.

(3) Le château Saint-Louis qu'a fait édifier Frontenac était l'oeuvre de François de LA JOUE; sauf le portail qui donnait sur la place d'Armes, qui était l'oeuvre de BEAUCOURS.

(4) Voir la description de cette enceinte dans une lettre de Frontenac au ministre, 4 novembre 1693. Cf. *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*. Québec, 1928, p. 167.

cuter en quelques mois par Pierre Janson dit Lapalme et Jean Lerouge (5); il dessine et met aussitôt en chantier les trois grandes redoutes qui feront plus tard l'orgueil de tout Québec, les redoutes *Royale, Dauphine et Saint-Roch* — mais il passera bien de l'eau sous le pont avant qu'on y mette la dernière main; enfin il trace les plans des portes Saint-Louis et Saint-Jean — la première a été construite par Janson et Lerouge; la seconde, par François de La Joue et Bernard dit Larivière.



FORTIFICATIONS DE QUEBEC

Le "cavalier du Moulin". *Boisberthelot de Beaucourt*, architecte, 1693.
Jean Le Rouge et Pierre Janson dit La Palme, maîtres-maçons.

Transcrivons ici l'un des contrats relatifs aux travaux que Beaucourt a dirigés au cours de l'année 1693. Il s'agit d'une butte fortifiée qui se trouvait autrefois au milieu du bastion Saint-Louis (6) et qu'on a appelée le *Cavalier du*

(5) La minute du contrat a été soustraite du greffe de Maître Genaple — sans doute à cause du secret militaire.

(6) Il faut se rappeler que les bastions Saint-Louis et Saint-Jean étaient autrefois beaucoup plus à l'est que les bastions actuels. Voir le plan de Québec de CHAUSSEGROS de LERY, 1721.

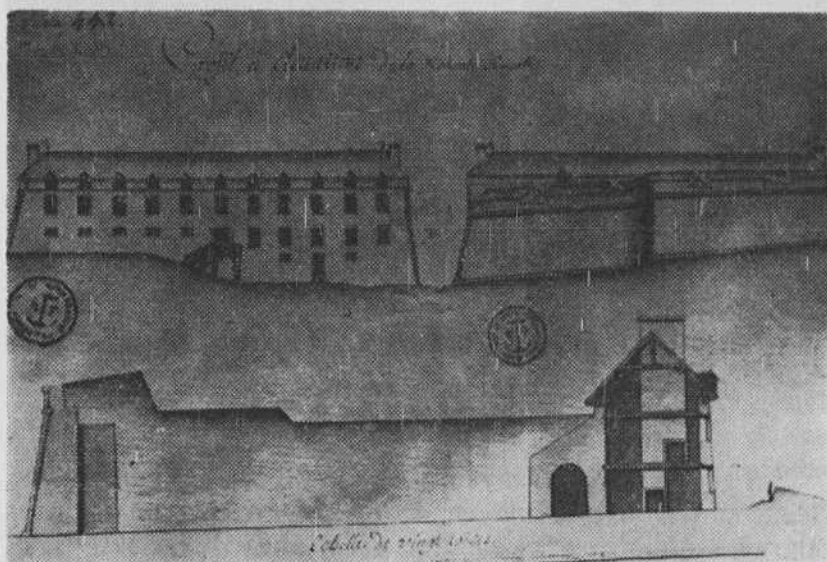
Moulin, à cause du voisinage d'un moulin à vent qui appartenait à un nommé Dupont; le moulin a disparu depuis longtemps, mais les courtines et le bastion du cavalier existent encore au bout de l'avenue du Mont-Carmel, dans la cour de l'Hôpital militaire; c'est Maître Genaple qui tient la plume:

« Furent présents Jean Le Rouge et Pierre Janson dit Lapalme maçons entrepreneurs en cette Ville, lesquels ont entrepris et se sont obligés à Monseigneur de Champigny Noroy, intendant de Justice, police et finances en ce pays, de rendre fait et parfait dans un mois d'huy à ce plus tard la muraille de la plate forme qui est à faire sur la bute à l'entour du moulin qui sert de cavalier dans le bastion St Louis de cette d. Ville de Québec, et de tailler dans le roc l'Assiette du fondement de lad. muraille, laquelle sera faite en la forme, matière Epaisseur et hauteur marquez par le dessein qui En aura fait Signé & mis les mains Mons^r. le Chevalier de Beaucour Capitaine réformé au détachement de la Marine en ce pays Servant d'Ingénieur pour les fortifications de cette Ville; Le tout fait et dément de pierre du lieu avec bon mortier a sable et Chaux vive au dire d'ouvriers & gens à ce connoissans, et les angles de Pierre de Beauport; et même fournir par lesd. Entrepreneurs de tous ouvriers, matériaux et Echafaudages nécessaires. Ce marché fait à la Charge qu'il leur sera fourny toute la poudre qu'il le faudra pour les mine qui seront à faire pour tailler dans led. roc l'assiette de lad. muraille Et outre Moyennant la somme de quarante Six Livres que Mondit Seig^r. l'Intendant leur fera payer des deniers de Sa Majesté pour Chacune Thoise Cube qu'il se trouvera de Muraille a fur et à mesure qu'elle se fera. Sur quoy il leur a esté baillé et payé par avance la somme de quatre Cents livres...⁷ »

Au printemps de l'année suivante, un nouvel ingénieur militaire arrive à Québec, Levasseur de Néré. Beaucour s'efface et reprend du service dans les troupes de la marine. En 1697, il commande une compagnie en Acadie; sept ans plus tard, il guerroye en Nouvelle-Angleterre; en 1705, il est à Plaisance, dans l'île de Terre-Neuve et se distingue sous M. de Subercase. Bientôt rappelé à Québec à cause de la ten-

(7) Archives judiciaires de Québec. Minutier de Maître Genaple, acte du 4 mai 1693.

sion entre l'Angleterre et la France, il lève des cartes militaires des trois gouvernements de la colonie; il travaille à l'enceinte de pieux de la ville de Montréal; il trace les plans de la *Prison* de cette ville et rectifie l'alignement de quelques-unes de ces rues; il s'intéresse au canal de Lachine, à la demande des Messieurs de Saint-Sulpice; bref il est partout où il y a des travaux publics à entreprendre et des fortifications à restaurer. Dans une lettre au ministre, datée du 16 juillet 1707, Vaudreuil lui rend hommage: «C'est un officier très appliqué et propre à tout, et qui mérite Monseigneur l'honneur de vostre protection.»



FORTIFICATION DE QUEBEC

Profil et élévation de la Redoute Royale.

Au plus fort de la crise, c'est-à-dire de 1707 à 1709, il remet en bon état, à l'aide des corvées des habitants, la ligne un peu fatiguée de l'enceinte de la ville; il restaure les trois grandes redoutes — *Cap-aux-Diamants*, *Royale* et *Dauphine*; il fait parachever les fortifications permanentes que Levasseur de Néré a commencées en 1699 — c'est-à-dire les bastions Joubert, de la Glacière et Saint-Louis et leurs courtines en pierres; il consolide les plates-formes des batteries de la ville basse; enfin il prévoit, comme le fait s'est produit à l'automne 1690, une descente de l'ennemi sur la côte de Beauport; et pour parer à cette menace, il établit un réseau de retranche-

ments légers le long de la Canardière. De nouveau, le gouverneur Vaudreuil loue comme il convient le zèle et l'habileté de l'ingénieur militaire: «J'étois aussy très persuadé, écrit-il au ministre de la marine en 1711, que le sieur de Beaucourt ne négligeoit rien de son côté pour mettre la ville en état de soutenir un siège, et par toutes les occasions il me revenoit que, d'un jour à l'autre, les fortifications avançoient à vue d'oeil.»



FORT DE CHAMBLY
Dessin de Joseph Bouchette
vers 1810

Pendant que ces travaux se poursuivent à Québec même, Beaucours trouve le moyen de mettre en marche d'autres ouvrages militaires importants. C'est ainsi qu'en 1709-1711 il donne tous ses soins à une fortification qui a joué un rôle d'importance de 1755 à 1813, le fort de Chambly; commencé à l'automne 1709, cet ouvrage s'élève rapidement sous la surveillance de Beaucours; en septembre 1711, les travaux sont achevés.

Ainsi s'élève ce Breton intelligent, tenace et grand travailleur, ce marin expérimenté et cet ingénieur plein de ressources. Le marquis de Vaudreuil consacre ses mérites en demandant pour son protégé la croix de Saint-Louis: le 14 juin 1712 arrive de Versailles la nomination de Beaucours au poste d'ingénieur en chef de la Nouvelle-France; en même temps, Louis XIV lui accorde la croix.

Après tant de travaux, c'est maintenant la paix: trois années pendant lesquelles l'ingénieur imagine des projets de

fortifications, trace des esquisses — notamment pour l'enceinte de Montréal — et cherche à perfectionner des dispositifs de défense. Sait-il qu'à Versailles on lui a déjà trouvé un successeur? En tout cas, on ne le voit point récriminer contre le gouvernement du duc d'Orléans. Dès avant l'arrivée de Chaussegros de Léry, son successeur, le chevalier de Beaujours recommence sa vie errante.

Ingénieur militaire à l'île Royale (1715), commandant à Port-Toulouse (1716), commandant intérimaire à l'île Royale (1716), commandant à Port-Dauphin (1717), commandant à l'île Saint-Jean (1722), partout il s'acquitte de sa tâche avec son zèle, sa conscience et sa sérénité habituels. Cependant, devenu sexagénaire, il commence à sentir le poids des ans. Il cherche maintenant à se rapprocher du cœur de la Nouvelle-France; il voudrait vivre de nouveau dans cette ville de Québec dont il connaît les monuments et les rues, et qu'il a fortifiée avec toute son ingénieuse astuce; et s'il n'est pas possible d'aller finir ses jours dans la capitale, du moins que ce soit à Ville-Marie.

C'est le gouvernement des Trois-Rivières qui lui échoit au début de l'année 1730; mais ce n'est là qu'une étape: au printemps de l'année 1733, il est promu au poste de gouverneur de Montréal. Désormais il mène une vie rangée de fonctionnaire: il renonce au voyage. Il s'applique de son mieux à réparer les ravages qu'ont causés les sinistres des années 1721 et 1734; il édicte des ordonnances de police et de construction; il se préoccupe de l'aménagement de sa ville: sans trop forcer la note, il se préoccupe d'urbanisme.

Une entreprise l'intéresse particulièrement: les fortifications de Montréal. C'est son successeur, Chaussegros de Léry, qui en a tracé les plans et qui en dirige l'exécution au milieu de difficultés inextricables. Que pense-t-il des ouvrages de Chaussegros de Léry? On en saurait vraiment peu de chose s'il n'existait un document de Beauharnois qui reflète l'opinion de Beaujours, non sur l'ensemble des ouvrages mais sur des détails. Par exemple: « M^r. de Beaucourt Gouverneur de Montréal nous ayant représenté que lorsqu'on a ébly les fortifications de cette Ville, il auroit esté fait autour de l'enceinte de lad^e. Ville la quantité de seize portes, dont huict Grandes pour la Commodité des Charois et transports, et huict petites pour faciliter aux habitans les

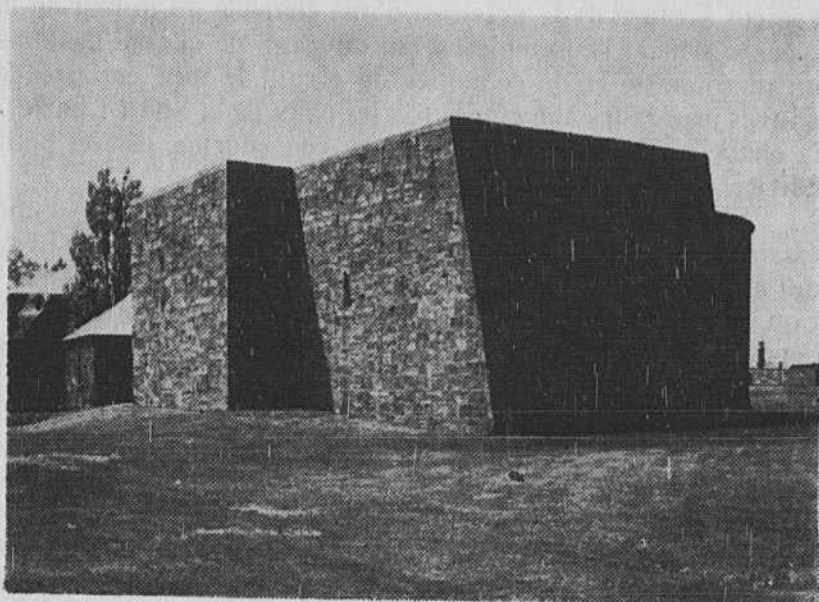
moyens d'aller à l'eau plus commodément et plus promptement dans les occasions d'incendies qui ne sont que trop fréquents. ., que la quantité de seize portes estant trop considérable pour tenir la ville en sûreté et en estat de deffense, et qu'il est même impossible d'en pouvoir ouvrir et fermer tous les jours un nombre si considérable . . . »; et de l'avis de quelques personnes autorisées, le gouverneur ordonne de murer quelques-unes de ces portes.

L'architecture attire particulièrement le chevalier de Beaujours. Lui qui a passé les belles années de son existence à construire des courtines et des bastions, il a pris goût à l'art de bâtir. On se rappelle qu'il a tracé vers 1708 les plans de la *Prison* de Montréal; ce monument, qui a disparu au XVIIIe siècle, était situé rue Notre-Dame, sur l'emplacement de la première cathédrale anglicane. Deux ans après, il apporte des retouches au plan du portail de Notre-Dame de Montréal. Vers l'année 1714, il trace les plans de l'église de Sainte-Anne-de-Bellevue; c'est l'ingénieur Franquet qui nous l'apprend en ces termes: «L'église a esté bastie du dessein de M. de Beaujours, cy-devant ingénieur et gouverneur de Montréal⁸. » Inutile de dire que cet édifice religieux n'existe plus depuis longtemps.

En l'année 1748, le chevalier de Beaujours est mis à la retraite. Après soixante-dix ans de bons et loyaux services, sa pension de trois mille livres ne suffit pas à le faire vivre. Le vieillard en est réduit à la plus extrême pauvreté. Le gouverneur et l'intendant consentent à intervenir en sa faveur auprès du gouvernement de Versailles: «M. de Beaujours, ancien gouverneur de Montréal, à qui vous avez procuré la retraite à commencer du 15 février dernier, doit au roi environ 1.800 livres qu'il a touchées de trop sur ses appointements de la présente année. Comme cet officier, dont vous connoissez le mérite, est dans la dernière indigence, étant obligé de vendre ses meubles journallement pour subsister, nous vous prions de vouloir bien lui accorder cette somme en gratification.» Quelques paragraphes suivants, La Galissonnière et Bigot, reviennent à la charge: «Il seroit disgracieux de voir un officier de distinction par sa place et par lui-même et d'un âge aussi avancé, être réduit à la mendicité.»

(8) C'est par erreur que E.-Z. Massicotte attribue à Beaujours le plan de l'église de la Pointe-Claire; il a mal interprété le passage de Franquet.

Le chevalier Boisberthelot de Beaujours est mort à Montréal le 9 mai 1750, à l'âge de quatre-vingt-huit ans; il a été inhumé deux jours après dans l'église Notre-Dame.



FORTIFICATIONS DE QUEBEC

La redoute du Cap-aux-Diamants, connue aujourd'hui sous le nom de cavalier du bastion du Roi, construite en 1693 d'après les dessins de *Boisberthelot de Beaujours*.

L'oeuvre du chevalier de Beaujours se réduit maintenant à peu de chose. A Québec même, il reste la redoute du Cap-aux-Diamants, dont la partie supérieure a subi des transformations profondes à la fin du siècle dernier; il reste encore les courtines et le bastion du *Cavalier du Moulin*; ses autres ouvrages n'existent plus qu'à l'état de dessins conservés aux Archives des Colonies à Paris.

Ces dessins sont fort bien faits. Beaujours, on le constate aisément, sait dessiner avec précision, même avec élégance. Qu'il représente la redoute Dauphine ou la redoute Saint-Roch, le trait est léger et juste, le modelé est agréable. Dans cette robuste architecture militaire, l'ornement est pros- crit comme une incongruité: il n'y a que les éléments essen- tiels à la défense: les silhouettes sont sévères, comme il con- vient; les formes sont pleines et fort bien étudiées: Beaujours

est un architecte qui ne dit que ce qu'il a à dire, mais qui le dit bien.

Le plan de la redoute Saint-Roch m'intéresse particulièrement à cause de la présence d'une chapelle au milieu de la place d'armes; l'ensemble est un ouvrage de quatre bastions en maçonnerie et de courtines de pieux, le tout entouré de douves profondes alimentées par les eaux de la Saint-Charles; la chapelle, dont la flèche porte un coq énorme, est un petit édifice en bois, sans transept.

S'il faut en croire Jodoin et Vincent, auteurs d'une *Histoire de Longueuil*, c'est Gaspard Chaussegros de Léry qui aurait dirigé, d'après des dessins de Vauban, la construction du fort de Chambly. Il y a là deux erreurs manifestes. A l'époque de l'érection de ce fort (1709-1711), Chaussegros de Léry n'avait pas encore mis le pied en Nouvelle-France; il n'arrivera à Québec qu'en 1716. Ensuite ce n'est pas Vauban qui a donné le dessin de ce fort; c'est le chevalier de Beaucour. Dans son *Journal* de la campagne de 1758, Bougainville écrit ces mots à la hâte: «25 juin. Partis à 5 heures; halte à la petite rivière de Montréal, où nous nous sommes embarqués jusqu'à trois quarts de lieue de Chambly. Fait à pied le portage jusqu'au fort. C'est Mr de Beaucour qui l'a fait construire sur la rive gauche de la rivière Sorel (aujourd'hui la rivière Richelieu). Quatre bastions en pierre, place d'armes dans l'intérieur, assez spacieuse. Le plus joli fort du Canada avant que Mr de Pouchot eût construit Niagara; et chose qui tient du prodige, Mr de Beaucour n'a pas volé le roi en le faisant construire.» Dans son *Journal*, Montcalm écrit les mêmes choses et dans des termes à peu près identiques; il répète même le commérage de la fin: «... et chose qui tient du prodige, etc...» Ce *plus joli fort du Canada*, Bougainville, qui n'est pas ingénieur militaire, le voit parfois d'un oeil tout autre; dans la *Situation du Canada*, il lui trouve assez peu de qualiés: «St Jean et Chambly, situés l'un à l'endroit où le lac Champlain change de nom et s'appelle la rivière Sorel en premier mouillage des barques, l'autre à quatre lieues plus bas sur la même rivière, ne peuvent arrêter un ennemi qui marcheroit avec seulement quatre pièces de canon...»

Il faut convenir que Bougainville a raison: le fort de Chambly n'aurait sûrement pas résisté à des assiégeants pour-

vus d'artillerie et capables de s'en servir; il n'a pas même résisté à l'érosion, puisque toute la courtine du côté nord s'est écroulée dans la rivière. A la vérité, il ne faut pas être grand clerc pour constater que ce fort est un ouvrage à l'ancienne mode. Trop hauts, les bastions et les courtines n'ont pas suffisamment d'assiette ni d'épaisseur; de plus, le dessin même du fort accuse son archaïsme et, du même coup, sa faiblesse: les bastions et les courtines sont, en coupe, ceux que l'on construisait en France sous le règne de Louis XIII; c'est dire que Vauban y est tout à fait étranger. Au reste, tout dans ce fort est la négation même des idées de Vauban: la hauteur désuète des murailles, l'absence de cavalier et de douves, le tracé des bastions avec leurs flancs escamotés et leurs fascés trop fuyantes, l'emplacement même du fort situé trop près de l'eau. En vérité, Chambly retardait de cent ans sur le génie militaire du début du XVIII^e siècle.

« Le plus joli fort du Canada avant que Mr de Pouchot eût construit Niagara... » Bougainville a raison. Le fort de Niagara, que les Américains ont su conserver et restaurer avec soin, est la forteresse qui se rapproche le plus de l'esprit de Vauban; forteresse de petite taille, soit; mais forteresse si bien conçue et si bien exécutée qu'elle a permis au capitaine Pouchot de tenir pendant près de trois semaines contre des forces huit fois supérieures aux siennes.

Marin, soldat, ingénieur militaire infatigable, chef prudent et expérimenté, fonctionnaire intègre, grand travailleur et grand honnête homme, le chevalier Boisberthelot de Beau-cours a été un admirable serviteur du roi en Nouvelle-France.

GERARD MORISSET

LIBRAIRIE DUCHARME, Limitée

(Fondée en 1911)

LE PLUS GRAND CENTRE DE CANADIANA
EN AMERIQUE

300,000 ouvrages anciens et nouveaux, neufs et usagés,
périodiques, documents publics, etc.

Spécialité: Canadiana épuisés, incunables, généalogies, monographies,
histoire, littérature, voyages, géologie, biographies, sciences, etc.

Achat et vente de bibliothèques privées

Rayons de bibliothèques à bas prix

Agents et fournisseurs des bibliothèques canadiennes, américaines et
européennes, institutions, collèges, couvents, collectionneurs, etc.

CATALOGUES FOURNIS SUR DEMANDE

Distributeurs des

Cahiers des Dix

Séries complètes, numéros détachés, 1935-1952,
abonnements reçus.

Estimateurs pour compagnies d'assurance-feu
Rédacteurs d'index pour livres et revues

LIBRAIRIE DUCHARME, Limitée

995, boul. Saint-Laurent,

Montréal, Canada

G. DUCHARME,
Fondateur.

G. MALCHELOSSE,
Gérant.

Lancaster 1875

Les Archambault au Conseil législatif

*Quelques précisions sur Sir Horace, l'hon. Louis
et l'hon. Pierre-Urgel Archambault*

Par JEAN-JACQUES LEFEBVRE

*Conservateur des Archives
Judiciaires de Montréal*

UNE TRADITION MILITAIRE

Trois Archambault représentèrent la division de Repentigny au Conseil législatif pendant cinquante années consécutives de 1858 à 1908 (1). Ce sont les hon. Pierre-Urgel Archambault, Louis Archambault et le plus illustre des trois, le fils de ce dernier, sir Horace.

Sir Horace Archambault (1857-1918)

Sir Horace Archambault, natif de l'Assomption, fut doyen de la faculté de droit de l'Université Laval de Montréal, procureur général de la province sous les gouvernements Marchand et Parent de 1897 à 1905, bâtonnier de la province en 1900, enfin juge à la plus haute Cour de la province (le banc du roi) en 1905, juge en chef en 1912, et administrateur de la province à deux reprises, en 1914 et 1918. Il avait été créé chevalier (sir) de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-George en 1905.

L'hon. juge Joseph Archambault m'a relaté que sir Horace, fils d'un militant du parti des Cartier, des Chauveau et des Chapleau, opta pour le parti libéral. De stature peu élevée, il avait l'esprit acéré. L'hon. juge E.-F. Surveyer m'en fait aussi grand éloge.

L'hon. Louis Archambault

Apportons quelques rectifications aux biographies connues de l'hon. Louis Archambault. Commissionné notaire en 1836, il était né à Longue-Pointe le 7 novembre 1814, non pas en 1817, comme on l'a écrit partout à la suite d'une erreur initiale des *Parliamentary Companion ou Guide*, où il figura longtemps. Cette dernière date officieuse en aurait fait un notaire à 19 ans! Il était petit-fils de Jacques et de Thérèse Archambault, mariés en la même paroisse en 1782 (2).

(1) Joseph Desjardins, *Guide parlementaire historique...* 1902, 72. Gustave Turcotte, *le Conseil législatif de Québec*, 1933, 253.

(2) V. C. Tanguay, *Dictionnaire...* II, 48.

Sa mère, née Catherine-Thérèse Raymondvert (1792-1828), était la petite-fille de Raymond Verre, de Périgueux, marié à Longue-Pointe en 1763 (3) et fille de Louis Raymondvert, marié à Longueuil en 1792 à Marie Lamarre.

Le frère de sa mère, Louis Raymondvert, épousa en 1828, à Longue-Pointe, Marie-Anne Morrogh, originaire de Québec, soeur du protonotaire de Montréal (4).

Ses parents avaient contracté mariage à Longue-Pointe en 1811. Son père, Jacques Archambault, convola à Laprairie en 1830 avec Marguerite Barbeau (1798-1861), veuve du capitaine Michel Curot (1769-1817), un capitaine de 1813 à la milice d'élite.

Un frère de son père, Laurent, né à Longue-Pointe en 1796, notaire de 1820 à 1859 à L'Acadie, P.Q., marié là en 1824 à Émérande Denaut, est le plus ancien des trois notaires Archambault, de Saint-Jean-d'Iberville, dont l'un, Eugène, est décédé vers 1930 à 96 ans. Par son 2^e mariage, Jacques Archambault (époux de Marguerite Barbeau), est le bisaïeul, entre autres, de notre contemporain, M. Jacques Archambault, D. Sc., biologiste au ministère de la Santé de la province à Montréal. C'est à Saint-Roch-de-l'Achigan, belle et riche paroisse du plateau laurentien, où les abords des fermes sont si remarquables d'ordre et de propreté, que Louis Archambault, notaire, débuta dans l'exercice de sa profession. Il y contracta un premier mariage, le 5 août 1839, avec Héloïse Roy (5) dont il eut, à tout le moins, deux filles, *Eugénie*, mariée à l'Assomption en 1861 à Wilbrod Dorion, fils du docteur Charles D., et *Herminie* (1841-1876), mariée à l'Assomption en 1865 à Achille Archambault, petit-fils du lieutenant-colonel François Archambault, de Saint-Roch-l'Achigan.

Sa première union dura moins de dix années, puisque le 17 juillet 1848, Louis Archambault convolait à Terrebonne avec Elise Dugal (fille de François D. et de Félicité Séguin) et qui fut la mère, entre autres, de sir Horace Archambault, de Mgr Alfred Archambault (1859-1913), le premier évêque de Joliette en 1904. Tous deux naquirent à l'Assomption.

(3) V. C. Tanguay, *Dictionnaire*... VII, 446.

(4) V. E.-Z. Massicotte, *B.R.H.*, novembre 1923.

(5) Note de M. Dominique Charbonneau.

(6) V. *L'Histoire du Notariat au Canada*, III, 353 et passim.

Louis Archambault avait transporté son étude au chef-lieu du comté de L'Assomption, qu'il représenta à l'Assemblée législative sous l'Union, pendant sept ans (1858-61; 1863-67), puis à la Chambre des Communes, de 1867 à 1871, cependant qu'il était entré au Conseil législatif de la province l'année même de la Confédération. La nouvelle constitution n'avait pas prévu au cumul des fonctions publiques. Il siégea au Conseil plus de vingt années et démissionna en 1888, alors que son fils (Horace) lui succéda.

Commissaire — on dirait aujourd'hui ministre — de l'agriculture et des travaux publics, il fit partie du Conseil exécutif de la province sous les gouvernements Chauveau et Oimet et il démissionna avec celui-ci en 1874, à la suite de l'affaire des Tanneries-de-Saint-Henri.

Louis Archambault est resté dans l'histoire comme le principal auteur et inspirateur de la loi organique du notariat québécois de 1870, qui établit une seule Chambre des notaires pour la province et dont il fut le premier président. L'historien du notariat, J.-Edmond Roy, rend en son ouvrage (6) un hommage non déguisé à ses talents. L'hon. Louis Archambault mourut à l'Assomption en 1890.

Pierre-Urgel Archambault (1812-1871)

C'est peut-être dans la biographie du premier des Archambault, Pierre-Urgel, à accéder au Conseil législatif, que Gustave Turcotte est le plus incomplet. Essayons de rebâtir cette biographie, comme si Turcotte en avait eu tous les éléments en mains.

Pierre-Urgel Archambault naquit à L'Assomption le 11 janvier 1812 (7) dans une famille de miliciens. Son grand-père, Amable Archambault (1738-1797), agriculteur, marié d'abord à Marie Harnois (8), et remarié à L'Assomption en 1779 à Marguerite Mercier, était lieutenant dans la milice de sa paroisse quand il mourut à L'Assomption en 1797.

Son père, Pierre-Amable Archambault (1784-1861), marchand, de L'Assomption, capitaine en 1811 au bataillon de milice commandé par le lieutenant-colonel de Lanaudière,

(7) Je remercie ici M. le curé Bonin, de L'Assomption, qui m'a permis, à l'été '52, de consulter à loisir les registres de sa belle paroisse.

(8) V. C. Tanguay, *Dictionnaire*... II, 47.

fut lui-même nommé lieutenant-colonel du premier bataillon de L'Assomption en 1839.

Sa mère, Madeleine Bruguière (1786-1868), était fille du capitaine J.-B. Bruguière (1734-1820), commissionné capitaine à L'Assomption pendant la guerre de l'Indépendance américaine, et major, en 1804, de la division de milice de L'Assomption.

Un frère cadet de son père, François Archambault (1787-1842), marchand en la paroisse voisine de Saint-Roch-de-l'Achigan, marié à L'Assomption en 1806 à Françoise Cormier, était aussi lieutenant-colonel dans la milice lors de son décès survenu à Saint-Roch.

Pierre-Urgel Archambault, fut comme son père, au deuxième tiers du siècle dernier, l'un des principaux marchand de L'Assomption, alors centre le plus important des paroisses du nord-est de Montréal et par où passait le gros du trafic, avant l'inauguration des chemins de fer.

Major du 1er bataillon de L'Assomption en 1851, Pierre-Urgel Archambault devint lieutenant-colonel commandant de cette division en 1859 (9). Il fut également maire de L'Assomption.

Candidat au siège de Repentigny lorsque le Conseil législatif devint électif sous l'Union, il fut élu à cette Chambre à deux reprises et il y siégea de 1858 à la Confédération (1867).

Son frère, Alexandre Archambault (1828-1879) avocat en 1851, marié à Montréal en 1852 à Léocadie Homier, fut deux ans député de L'Assomption sous l'Union (1861-63).

Pierre-Urgel Archambault avait épousé à L'Assomption en 1835 Joséphine Beaupré (1815-1860), fille de Julie Mercier (1785-1832), et de Benjamin Beaupré, marchand, qui avait été codéputé de L'Assomption avec Jacques Trullier-Lacombe de 1816 à 1820. Par son mariage, P.-U. Archambault était devenu le beau-frère, entre autres, de Edouard-Etienne Rodier (1804-1840), avocat, de Montréal, député de L'Assomption pendant les Troubles et l'un des patriotes de

(9) Note de M. Lucien Brault.

1837, à qui L.-O. David et Aegidius Fauteux ont dressé de belles pages dans leurs ouvrages respectifs sur les *Patriotes*.

Pierre-Urgel Archambault convola vers 1862 avec Louise Poulin, qui lui survécut.

Il mourut, jeune encore, à L'Assomption, le 19 août 1871, et on note à son acte de sépulture qui eut lieu dans la crypte de la chapelle Bonsecours de L'Assomption, les signatures de son fils, Oscar, son neveu par alliance, Damase Dorval, tous deux avocats, et du futur sir Antoine-Aimé Dorion, L.-G. de Lorimier, avocat, P.-M. Galarneau, Hubert-Wilfrid Chagnon (le futur juge), L.-J.-A. Derome, F.-L. Genand, Cyriac Chaput, etc.

Étaient nés du premier mariage de Pierre-Urgel Archambault et de Joséphine Beaupré (il en est peut-être d'autres) :

Georgine (1842-1876), qui épousa d'abord à L'Assomption en 1861 Candide Bruneau, fils du juge Jean-Casimir Bruneau et de Marie Dupuis. Elle convola en 1875 avec le futur sir Louis-Olivier Taillon, avocat, de Montréal, premier ministre de la province en 1887 et en 1892 et ministre des postes du Canada en 1896. Ce dernier mariage dura moins de six mois. Sir Louis, resté fidèle à son souvenir (10), ne se remaria pas.

Pierre-Amable-Oscar, né à L'Assomption en 1843, décédé à Montréal en 1898, avocat en 1864, marié à la Cathédrale de Montréal en 1869 à Emma Leclair. Il exerça sa profession à Montréal et à L'Assomption. C'est surtout en ce dernier lieu que naquirent ses enfants;

Athala, mariée à L'Assomption en 1858 au docteur Ludger Forest (1829-1905), qui fut député de L'Assomption à l'Assemblée législative de 1886 à 1890;

Laura, mariée à L'Assomption en 1864 à Michel Boulet, de Joliette, dont le fils, notre éminent contemporain, le docteur Rodolphe Boulet, né à Joliette en 1867, mort en Suisse en 1935, spécialiste en oto-rhinologie, fut président (1918)

(10) V. Madame Francœur, *Trente ans rue Saint-François-Xavier*, Montréal, 1928.

du Collège des médecins de la province de Québec, et chevalier de la légion d'honneur;

Tancrede, né en 1846; marchand de L'Assomption, marié à L'Assomption en 1869 à Stéphanie Galarneau, il convola en 1883 avec sa belle-soeur, Caroline Galarneau.

Le général J.-P.-U. Archambault

Le fils de ces derniers, le général J.-Pierre-Urgël Archambault (11), né à L'Assomption le 20 décembre 1890, fut élève du Mont-Saint-Louis de Montréal. D'abord lieutenant au 85ième, il passa au 22ième en 1914, et fut blessé à Vimy et à Chenisy. Titulaire de l'Ordre du service distingué (D.S.O.), il devint capitaine au 22ième en 1919. Aide-de-camp du gouverneur général du Canada, 1922-1926, il passa alors à l'école d'état-major d'Angleterre. Il était lieutenant-colonel au 22ième à la Citadelle de Québec en 1932, lorsqu'il fut nommé quartier-maître général au district de Halifax (N.E.), 1932-1935.

Directeur du personnel aux quartier généraux de la Défense nationale à Ottawa en 1935, il devint brigadier général et commandant du district militaire de Montréal en 1939.

Commandant, en 1940, de la 8e brigade de la 3e division canadienne en Europe, il était, en 1942, commandant de centre, aux quartiers généraux des Unités de renfort.

Le général J.-P.-U. Archambault a épousé en 1922 Jeanne Boulet, de Joliette, dont il a deux fils, Benard et Paul, et une fille, Louise.

JEAN-JACQUES LEFEBVRE

(11) V. portrait et notes in *les Biographies françaises d'Amérique*, Montréal, 1942.

Jean-Baptiste Decharnay, notaire royal

Par l'Hon. E. FABRE-SURVEYER

Montréal

Jean-Baptiste Decharnay fut le dix-huitième et dernier des notaires appointés dans Québec entre le 2 août 1717, date de la déclaration du Roi au sujet de la conservation des minutes des notaires, et la cession de la colonie (1). Quand il reçut sa commission, aucun notaire n'avait été appointé depuis trois ans.

Il était né en 1727, dit Mgr Tanguay, à Saint-Martin, diocèse de Langres, du mariage de Didier Decharnay, avocat au parlement de Paris, et d'Elizabeth Noirot.

Le 16 mai 1750, désigné comme "praticien", il était chargé par les héritiers de la succession d'Adrien Leclerc de faire rendre compte à un locataire de la succession des loyers dûs pour la maison occupée par lui.

Quand vint-il au Canada? Nous l'ignorons. Mais le 7 janvier 1755, à Québec (où il habitait rue Sous le Fort), il épousait, après contrat passé devant Saillant, notaire, Marie-Louise Pagé Quercy, fille de feu sieur Joseph Pagé Quercy, bourgeois de cette ville et de Marie-Renée Frérot. Elle était veuve de Jean Dubois, de deux ans l'aînée de son mari, et demeurait rue du Cul de Sac. Ce contrat qui stipulait un bon nombre de clauses accessoires, fut signé par des personnes en vue: du côté du futur, Guillaume Guillemain, conseiller du Roi, lieutenant général de l'Amirauté (2); Ignace Perthuis, conseiller du Roi et son procureur au siège de la prévôté (3) et Jean Taché, négociant. Du côté de la future, sa sœur, Anne-Catherine Pagé Quercy; son oncle maternel, François Daine, Conseil du Roi, lieutenant général au siège de la prévôté de Québec, époux de dame Marie-Angélique Quercy (4); Nicolas Boisseau, conseiller secrétaire du Roi, greffier en chef du Conseil Supérieur et directeur du Do-

(1) J.-Edmond Roy, *Histoire du notariat* (Lévis, 1899), t. I, p. 351.

(2) *Revue d'histoire de l'Amérique française* (Montréal, 1952), p. 168 (Article d'E. Fabre Surveyer).

(3) P.-G. Roy, *La Famille Perthuis* (Lévis, 1953), p. 26.

(4) *B.R.H.*, t. VI, 352, et *passim*.

maine, aussi son oncle maternel à cause de dame Marie-Anne Pagé Quercy, sa première épouse (5); Nicolas-Gaspard Boisseau fils, greffier de la prévôté, son cousin germain (6), Messire Joseph Perrault, chanoine de la Cathédrale. Louis et Jacques Perrault, négociants, tous trois frères et cousins germains de la future, et Antoine-Pierre Houdin, son ami (7).

Decharnay était déjà père d'une fille lorsqu'il reçut sa commission de notaire royal.

Sa commission est en date du 29 décembre 1755. Ce que je ne m'explique pas, c'est que les formalités que le candidat notaire devait remplir pour obtenir cette commission, et qui sont, dans son cas, reproduites *in extenso* par J.-Edmond Roy (8) sont postérieures en date à cette commission, et que le *fiat* du procureur du Roi est en date du 12 janvier 1756.

Decharnay signa son premier acte dès le 14 janvier 1756 et son dernier, le 25 mai 1759. Son greffe contient 613 actes.

Dès 1757, Decharnay commençait à se porter acquéreur de terrains faisant partie de la seigneurie de Kamouraska, appartenant aux héritiers Morel de la Durantaye. Ces achats se continuaient en 1758, et le 6 novembre de cette année, il jurait foi et hommage pour le fief et seigneurie de Kamouraska, tout en admettant qu'il ne possède pas la totalité de cette seigneurie. Le 16 mars 1759, il faisait une nouvelle acquisition. Après sa mort, sa veuve complètera ses achats (9).

Un de ses actes notariés les plus remarquables fut l'inventaire de la succession de Louis-Guillaume Verrier, procureur général du Conseil Supérieur, décédé le 13 septembre 1758. Cet inventaire est surtout intéressant par ce qu'il comprend le catalogue des livres de Verrier, au nombre de près de trois mille, et que M. Antoine Roy, archiviste de la Province, publiera prochainement. La liquidation de cette suc-

(5) J.-Edmond Roy, *Op. cit.*, pp. 355, 356.

(6) F.-J. Audet et E. Fabre Surveyer, *Les Députés au premier parlement du Bas Canada* (Montréal, 1946, t. I, pp. 57 à 61).

(7) Merci à mademoiselle Désilets, des Archives judiciaires de Québec, qui nous a communiqué ce contrat.

(8) *Op. cit.*, pp. 268 à 272.

(9) P.-Geo. Roy, *Inventaire des concessions*, etc. (Beauceville, 1928), III, pp. 135 à 137.

cession fut rendue pénible par la conquête du Canada. Pendant le bombardement de la ville de Québec, les notaires de la ville s'étaient réfugiés à Charlesbourg. Du reste, Decharnay avait cessé d'exercer dès le mois de mai. Il mourut en avril 1760 au Cap St-Ignace où il s'était réfugié. Après sa mort, sa veuve se transporta avec tous ses biens à la Pointe aux Trembles où sa maison fut pillée, tous ses biens et beaucoup de ses papiers disparurent (10).

D'après Mgr Tanguay, Decharnay aurait eu trois enfants: Marie-Louise, née le 12 octobre 1755 et mariée le 18 décembre 1780 à Jean-Baptiste Magnan (11); Marie-Louise-Renée, née le 8 décembre 1756, et Louis-Didier, né le 6 avril 1758. A cette énumération, il faut ajouter Elizabeth, morte en janvier 1788 et inhumée le 24 de ce mois à la Cathédrale de Québec. Agée de 27 ans à son décès, elle serait née en 1761 et serait un enfant posthume.

Nous n'avons pu nous procurer les dates des décès des membres de la famille Decharny. Nous savons du moins que Louis Didier n'a pas dû survivre à son père; que la fille cadette, Marie Louise Renée, vivait encore le 25 septembre 1785, lors du second mariage de sa soeur, et que le 22 janvier 1790, madame Decharnay vivait encore. Louise et Elisabeth étaient vivantes à cette date.

Pour ce qui est de la seigneurie de Kamouraska, madame Decharny fit des concessions en septembre 1764 et le 15 mars 1765 et 27 avril 1766. Le 8 mai 1765, elle achetait de Brigitte Morel de la Durantaye et de François Morel de la Chaussée leurs parts dans la seigneurie et le moulin à farine. Le 9 mars 1770 et le 30 mars 1772, elle faisait d'autres achats.

Le 4 mai 1781, son gendre Jean Baptiste Magnan, grand voyer et aide major de la ville de Québec, tant au nom et comme fondé de procuration de sa belle-mère, comme mari de Marie Louise Decharny et pour acquitter sa belle soeur, jurait foi et hommage pour la seigneurie. (12)

(10) *Revue d'histoire de l'Amérique française* (Montréal, 1952), p. 172.

(11) Voir à son sujet une notice dans le *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*, 1949-50, p. 288.

(12) Nos remerciements à M. Marius D'Amours, protonotaire, et à M. L.-B. Lévesque, protonotaire adjoint à la Rivière-du-Loup, qui nous ont permis d'ajouter quelques actes à ceux relatés dans l'*Inventaire des concessions*.

Madame Decharny fit acte de seigneuresse. Le 2 décembre 1782, le notaire Jacques Colin, qui avait demandé le droit d'exercer sa profession pour les seigneuries de la Rivière Ouelle et de la Rivière du Loup, reçut une commission qui lui permettait cet exercice au delà de ces seigneuries, notamment à Kamouraska. Il transporta donc ses pénates de la Rivière Ouelle, à Kamouraska. Ceci n'eut pas l'heur de plaire à la seigneuresse, qui fit savoir à ses vassaux qu'elle ne voulait recevoir en aucune façon un acte fait de la main de Colin, donnant la préférence au notaire Louis Cazes de Sainte Anne de la Pocatière. Colin s'en plaignit au gouverneur Haldimand dans une lettre du 23 septembre 1783. Joseph Edmond Roy (13) semble critiquer la seigneuresse. Mais le notaire Cazes recevait des actes pour elle au moins depuis le 24 mars 1780: il avait reçu le contrat de mariage de sa fille, madame Magnan, en décembre 1780, puis, l'inventaire de ses biens et la renonciation de sa veuve à la succession. Ce qui excita l'ire du notaire Colin, c'est qu'à partir du 19 août 1783 au 23 septembre 1783, la seigneuresse signa, devant le notaire Cazes, une vingtaine d'actes de concessions. Malgré les protestations du notaire Colin, madame Decharny continua de faire recevoir des actes par le notaire Cazes. Colin reçut cependant le contrat de mariage de la fille de la seigneuresse, le 25 août 1785, alors qu'elle épousa Pascal Jacques Taché. Au contrat, la mariée est appelée Marie-Louise-Renée, et sa soeur, Louise tout court, ce qui Mgr Tanguay.

Enfin le 22 janvier 1790, madame Decharny vendait à sa fille unique, devenue depuis le 26 septembre 1785 l'épouse de Pascal Jacques Taché, bourgeois des postes du Roi, qui fut député de Cornwallis du 20 mai 1798 au 4 juin 1800, sa part dans la seigneurie. Madame Taché, dont Philippe Aubert de Gaspé, dans ses *Mémoires*, fait le plus grand éloge, mourut à Kamouraska le 18 septembre 1813, âgée de 55 ans et 10 mois, vivement regrettée (14).

Le nom du notaire Decharny s'était éteint. Un homonyme, Jacques, de Saint Marc, ville de Liège, épousa à Québec, le 26 octobre 1760, Marguerite Alary, veuve de Pierre Louis.

(13) J.-Edmond Roy, *Op. cit.*, t. 2, (Lévis, 1900), pages 78, 89, 129, 141, 146, 147.

(14) P.-Georges Roy, *La Famille Taché*, (Lévis, 1904), *passim*.

D'après Mgr Tanguay, ils eurent trois enfants, dont deux fils jumeaux, né à St. Nicolas, le 30 mai 1761. L'un d'entre eux mourut au berceau. Nous ignorons ce que devint l'autre. Quoi qu'il en soit, il ne paraît y avoir aucune parenté entre les deux homonyme.

E. FABRE SURVEYER.

Déposez régulièrement, le succès est au bout

Solide comme le rocher de Québec



LE FOYER DE L'EPARGNE



Fondée en 1848

Siège social: 21, rue St-Jean

La Banque d'Economie de Québec

12 succursales à Québec et 2 à Lévis

Présidents de la Chambre de Commerce de la Province de Québec 1909-1952

Isaïe-F. PREFONTAINE	Montréal	1909-1910
Georges-Alfred VANDRY	Québec	1911
Edouard-Alfred DUBUC	Chicoutimi	1912
Armand CHAPUT	Montréal	1913-1915
Joseph PICARD	Québec	1916-1917

Renaissance de la Fédération — 1934

Alfred MAROIS	Québec	1935-1937
William LAMBTON	Trois-Rivières	1938
Alfred-Henri PARADIS	Montréal	1939-1941
Paul-Emile POIRIER	Saint-Hyacinthe	1942-1944
Joseph-Albert AUCLAIR	Giffard	1944
Edgar GENEST	Montréal	1945
Louis-Olivier REGNIER	Saint-Jean	1946
Charles-Boromé BEAUDET	Mont-Joli	1947
Eudore BOIVIN	Chicoutimi	1948
Maurice TRUDEAU	Montréal	1949
Joseph-Emilien LEBŒUF	Québec	1950
Laurent PARADIS	Trois-Rivières	1952
Jos.-Albéric ARCHAMBAULT	Sherbrooke	1951

Compilation du secrétariat de la Chambre (à Montréal). Notes de M. Léon ROY. Communication de M. Jean-Jacques LEFEBVRE.

Jérémie-Denis Laporte, zouave pontifical

Par GERARD BOUSQUET

Montréal

Nous célébrons cette année le quatre-vingt-cinquième anniversaire du départ de nos Zouaves Pontificux pour Rome.

Il convient de marquer cet anniversaire en vous racontant la vie de l'un des nôtres dont "la conduite fut synonyme de courage chrétien, de noblesse de sentiments et de foi ardente" comme le disait si bien Mgr Bégin.

Dans la cathédrale de Montréal figure son nom parmi les cent trente volontaires du premier détachement qui répondirent à l'appel de Pie IX en 1868.

Après de longues années de recherches, nous avons pu reconstituer sa vie, en se basant d'abord, sur son "Journal personnel" qui, quoique laconique, ne raconte pas moins sa vie, et, deuxièmement, sur les lettres que nous avons pu retracer.

Avant de vous présenter cet homme courageux, il importe de se demander le pourquoi du geste que nos zouaves ont posé, l'importance de cet acte, ensuite, nous tenterons d'exposer aussi brièvement que possible, à la lumière des faits historiques, la noblesse de ce geste.

Était-il raisonnable d'envoyer plus de cinq cents fils du Canada défendre les biens temporels du Père de la chrétienté?

Pourquoi notre jeunesse d'alors brûlait-elle d'aller défendre les intérêts temporels du Pape?

Ce généreux élan n'était-il pas un enthousiasme de jeunesse auquel il ne fallait pas donner suite?

Le Pape avait-il besoin de nos Canadiens?

Nous comprenons mal aujourd'hui, dans ce siècle d'aplatissement et de commercialisme, le geste spontané et magnifique et le sacrifice de leur vie à un idéal: car, c'était pour eux comme une obligation morale et sociale qu'il leur fallait remplir.

Pour des lâches, ce sacrifice peut paraître, à première vue, inutile: mais, pour des âmes nobles, pour ceux qui ont du

souffle, le mot sacrifice porte quelque chose de royal en lui. Ce sacrifice du zouave ressemble étrangement à celui du missionnaire qui s'en va au loin, se dépenser pour son Dieu.

Tout homme courageux veut faire acte de courage pour manifester le courage qui est en lui. "Fortis enim in tendit fortiter agere" nous dit Saint Thomas d'Aquin.

On sait que le Pape martyr avait les yeux tournés vers le Canada afin de combler la perte que Sa Sainteté avait faite de l'armée française qui avait été rappelée en France par Napoléon III pour des raisons qui dépassent le cadre du présent article.

En 1867, Garibaldi avait tenté de s'emparer de la ville de Rome; mais il fut défait à Acquapendente et dans plusieurs villes des environs de Rome. Il revint à la charge le 3 novembre de la même année, mais il fut écrasé à Mentana par 3,000 zouaves, sous l'habile commandement du général de Charette, après une bataille qui dura cinq heures et durant laquelle deux Canadiens furent blessés.

Depuis la victoire de Mentana, le nom de zouave était devenu synonyme de bravoure et de dévouement, lisons-nous dans "Nos Croisés".

La victoire de Mentana remportée à un contre dix était bien de nature à frapper l'imagination populaire et à susciter des vocations parmi notre sainte jeunesse. Les rapports enflammés que présentaient nos journaux du temps et le triste sort que l'on voulait réserver au Pape étaient bien de nature à déclencher ce mouvement d'ensemble parmi nos compatriotes et à les induire à voler au secours du Pape que l'on voulait déposséder de ces Etats.

C'est donc à Mentana qu'il faut remonter pour trouver l'origine du grand mouvement qui poussa tant de nos jeunes compatriotes vers Rome à la défense de la Papauté. "Nos Croisés" Le noble exemple de nos deux Canadiens, blessés (MM. Larocque et Murray) "réveilla une vocation nouvelle dans notre jeunesse" (Nos Croisés)

Comme les croisés du Moyen-Age, c'est au cri de: Dieu le veut! que nos Canadiens laissèrent les rives du St-Laurent pour voler à la défense du Pape martyr, alors que "Satan et ses satellites ne cessaient de déchaîner leur furie contre notre religion" Cf. Minerve.

Comme Mgr Cook le disait si bien "Le Canada n'est-il pas un pays béni du Ciel. N'est-il pas comblé de grâces comme l'Italie?"

Le Canada se devait de démontrer par des actes concrets son respect et son attachement au Saint-Siège. La piété filiale du Canada ne devait donc pas se borner à des démonstrations en paroles seulement.

Aussi, la presse d'expression française, à la suite des exhortations des évêques canadiens-français, fit-elle une campagne d'envergure dans tous ses journaux. Le Pape, dans sa haute sagesse, bénit-il tous les efforts faits par la presse catholique et l'encourageait-il à continuer son appui. Le Pape appréciait vivement les services que la presse rendait à sa personne et surtout à la défense de sa royauté temporelle. Mieux qu'un Pierre l'Ermite ou qu'un Godfroi de Bouillon, la presse catholique prêchait le bon combat et aida puissamment à recruter une petite armée parmi nos canadiens français.

Nous venons de tenter de prouver que le geste de nos zouaves était légitime parce qu'il défendait des intérêts légitimes: en répondant à l'appel de son clergé et de sa presse.

Les journaux et les sermons dans les églises du Canada français étaient d'accord pour exhorter nos jeunes gens d'aller à Rome au secours du Pape. Donc, c'est par conviction personnelle que nos zouaves se sont enrôlés. Il faut ajouter encore et ce, pour leur plus grande gloire, qu'ils étaient laissés libres, qu'aucune conscription les forçait à se joindre à ce mouvement.

En face des faits, il est impossible de ne pas rendre un hommage ému à la "sincérité de leurs convictions, qui s'est cristallisés par un tel acte" (Chanoine Moreau).

Comment appeler autrement cette subite vocation qui germa également dans les villes et dans les campagnes? Pourquoi les gens des villes aussi bien que ceux de la campagne contribuèrent-ils de leur argent, de leurs prières enfin, par tous les moyens à leur disposition pour défendre la cause de Pie IX et de la papauté?

Leur geste fut donc logique et aucune âme bien née ne peut s'empêcher de trouver le geste de nos zouaves désintéressé et grand.

Monsieur le chanoine Moreau avait donc raison d'écrire "Cette expédition fut vraiment chrétienne et catholique" et

nos fils du Canada français avaient raison de voler à la défense du Père de la chrétienté.

Le sang versé à Mentana fut un levain d'où germa, au Canada, de belles vocations de soldat.

M. Rouleau disait "Chaque zouave méritait qu'on écrive sa vie," Celle que nous voulons vous présenter aujourd'hui, est toute unie, toute simple, c'est la vie d'un soldat heureux d'avoir fait son devoir, d'avoir répondu à l'appel de sa conscience et de son coeur. Sa conduite, comme celle de tous nos zouaves, marque bien la noblesse de son sentiment et l'ardeur de sa foi.

JEREMIE-DENIS LAPORTE.

Du second mariage de Jérémie Laporte, veuf de Marguerite Dufour dit Latour, morte le 13 février 1831 et inhumée à Lavaltrie, et d'Elize Lévesque, naquirent cinq enfants dont JEREMIE-DENIS LAPORTE, qui vit le jour sur l'Île Bouchard et qui fut baptisé à St-Sulpice, P.Q. le 25 avril 1845.

Nous savons, qu'en sa jeunesse, il était très pieux et souffrait de ne pas pouvoir aller à l'église aussi souvent qu'il l'aurait voulu à cause de la trop grande distance à parcourir.

La chasse était son passe-temps favori. Il fit un court séjour au collège de l'Assomption. Au début de janvier 1868, il quittait le toit paternel pour tenter de gagner sa vie ailleurs et c'est à Sorel que nous le retrouvons au magasin général Morgan au temps de son entrée dans les rangs des zouaves pontificaux.

D'après une lettre adressée à son frère Ulric, grand'père de l'auteur de cet article, nous constatons qu'il n'aimait pas beaucoup son emploi. Voici d'ailleurs, ce qu'il écrivait en date du 19 janvier 1868 à son frère: "Depuis huit jours, j'ai quitté les lieux chéris de mon enfance pour entreprendre de recueillir un peu de connaissance dans l'art du commerce. Il me faut optempérer aux ordres d'un patron parfois trop important". La misère rend parfois injuste! Séparé des siens, travaillant dans un emploi qu'il ne prisait pas il est tout naturel qu'il ait prêté une oreille attentive aux recits des faits d'armes brillants des zouaves à Rome et qu'il se soit décidé à s'enrôler dans la Milice du Pape afin de remplir le devoir impérieux que sa foi agissante, comme celle de tous ceux qui s'enrôlèrent, lui en faisant un *devoir impérieux*.

Il est vrai que Jérémie-Denis Laporte appartenait à la plus grande noblesse du pays : il appartenait à la noblesse du sol. C'était un "homme de chez nous, un homme de la glèbe féconde, comme le disait si bien Péguy. Fils de cultivateur, vivant enraciné à la terre. En laissant son Ile Bouchard, quelque chose s'était brisé en lui. Il devait être bien désarmé de se voir transplanté dans une ville et c'est auprès de deux autres futurs zouaves, les deux Francoeur de Sorel, qu'il dut chercher des consolations et nouer avec eux une amitié solide et durable.

Après avoir donné sa démission à M. Morgan, son patron, il se rend chez sa mère pour lui faire part de sa décision. La mère éplorée sentant se réveiller tout ce qu'elle avait d'amour dans ses entrailles pour cet enfant à qui elle avait donné le jour dut pleurer à l'annonce de cette subite décision, puis après s'être rassénée en élevant ses beaux yeux noirs au ciel dut lui lire : "Puisque c'est Dieu qui le veut, pars mon fils et que Dieu veille sur toi" Ce descendant de Jacques de la Porte dit St-Georges de la paroisse de Nocé au pays du Perche qui, lui-même s'était enrôlé dans la milice de la Ste-Famille, établi à Montréal par Monsieur de Maisonneuve (voir Failon 3e vol) ce descendant dis-je de Jacques de La Porte dit St-Georges était donc fidèle à son nom en voulant se joindre aux zouaves pontificaux. Il y a de certaines hérédités qu'on ne peut renier comme le disait Péguy.

Ensembles, avec les deux Francoeur, ils s'arrachèrent à la tendresse de leurs parents suivant le conseil de Mgr Bourget pour voler à la défense des intérêts et d'une cause, qu'ils ne connaissaient à vrai dire que très peu. Avaient-ils raison d'épouser cette cause? Pour répondre à cette question, nous devons nous reporter à l'époque où se déroulait cette histoire. A cette époque différente de la nôtre, où, les moeurs étaient encore pures.

Il faut donner un peu de recul pour saisir sous son angle véritable toute cette abnégation afin de ne pas fausser notre jugement. Pour répondre adéquatement à cette question il faudrait refaire l'histoire du gallicanisme ou celle de la primauté temporelle du Pape, question si vivement débattue autrefois, ce qui nous entraînerait un peu loin. En suivant nos zouaves au jour le jour sur le chemin glorieux de Rome nous essaierons simplement de comprendre la beauté de leur geste.

Départ de Sorel

Le matin du départ de Sorel, M. l'abbé Millier célébrait la messe en leur honneur et leur souhaitait une carrière militaire brillante. Deux enfants de Sorel quittaient la ville le 17 février 1868.

Laveille, M. le curé Millier avait célébré une grand' messe solennelle en l'honneur des deux futurs zouaves et Jérémie-Denis Laporte faisait la quête dans l'église avec M. l'abbé Bourque. Dans l'après-midi du dimanche, le 16 février il se rendait à Lavaltrie, en voiture pour faire ses adieux à ses parents et amis et retournait à Sorel le même soir. Le 17 février, après avoir communié durant la messe solennelle célébrée par M. le curé Millier, ils furent reçus à dîner au presbytère. Au cours de l'après-midi, M. Germain leur présentait une adresse, à laquelle Denis Laporte répondit.

Depuis deux ou trois jours, la température était mauvaise; il neigeait et il faisait très froid nous apprend La "Minerve" et la circulation était très mauvaise. Les trains sont en retard de plusieurs heures.

A leur départ de la ville de Sorel, nos deux zouaves étaient accompagnés de vingt-cinq voitures remplies de gens fiers de les accompagner. Ils couchèrent chez un nommé Meunier ou Menier, à Repentigny. M. l'abbé Létourneau, MM. Germain et Gauthier les accompagnaient. Le lendemain matin, 18 février, ils repartirent de Repentigny pour engagner leur route jusqu'à Montréal où ils signèrent leur engagement à l'Institut Canadien, le même jour.

Denis Laporte "embrassait ce jour-là un genre de vie qui a ses souffrances et ses ennuis" comme disait Mgr Bourget.

DENIS LAPORTE ZOUAVE.

Denis Laporte, à ce temps là, était un jeune homme mesurant cinq pieds et six pouces, aux cheveux noirs, le front haut, le menton rond et le nez pointu. La bouche était médium et moqueuse. Il avait le teint clair et portait moustache. Ces yeux étaient rieurs.

Il était de santé parfaite, tel qu'il appert au certificat d'examen médical des trois médecins désignés par le Comité d'Organisation de Montréal, MM. Pierre Beaubien, P.A.C. Munro et E.H. Trudel.

Il était de caractère enjoué et légèrement taquin. Il aimait la musique et le chant comme nous pouvons le constater par ses lettres et ne dédaignait pas danser avec de gentilles demoiselles. A l'occasion du départ de nos croisés pour Rome le clergé de Montréal avait tenu à faire grand, à faire quelque chose d'inoubliable. Depuis trois semaines on travaillait ferme à la décoration de l'église Notre-Dame de Montréal. Plusieurs jours à l'avance, le programme de la cérémonie du 18 février 1868 avait été distribué dans les rues de la Métropole. Je vous ferai grâce du programme musical mais ne puis m'empêcher de souligner les noms des compositeurs à ce programme: Meyerbeer, Lambilotte, Rossini, Smith Rolle, Tassali, Desvignes, O Martel et Vico. Ces noms éclatants sont un gage de succès. Un orchestre, composé des meilleurs musiciens de Montréal, exécutait ce programme.

Vous avez lu le compte-rendu de cette cérémonie inoubliable du 18 février 1868, en l'église Notre-Dame de Montréal, aussi vous me permettez de l'omettre dans le présent article.

Le 20 février, l'Etendard consacrait sa première page entièrement à la description détaillée de ce mémorable événement.

Répétant le geste de Dollard Des Ormeaux et de ses compagnons, les zouaves communièrent le matin de la main de Mgr Bourget.

Un frisson de piété patriotique courait dans la foule. A la quête faite en l'église Notre-Dame pour les zouaves on recueillit près de \$1,000.

La remise du drapeau, fabriqué par les Soeurs Grises de Montréal pour les zouaves, fit passer un frémissement d'enthousiasme sur toute cette foule massée là pour assister à l'une des fêtes les plus brillantes et les plus mémorables dont fassent mention nos archives. Lorsque nos vaillants zouaves reçurent leur drapeau des mains de Monseigneur Bourget, l'émotion fut à son comble quand, dans un geste simple et dans un seul mot "nous le jurons" ils promirent de défendre ce drapeau jusqu'à la mort. On nous assure que plusieurs assistants pleuraient dans le plus grand temple d'Amérique.

Je vous ferai grâce de la pléthore de discours, d'adresses diverses de sermons qu'on adressa à nos zouaves. Tous ces discours ont un caractère trop sentimental et le cadre de cet article m'en empêche.

D'après le "Courrier des Etats Unis" les zouaves s'équipèrent à leurs frais et le St-Siège n'eut rien à dépenser pour eux. Ils s'engageaient sans solde à défendre les biens temporels du Pape.

Départ de Montréal

Le jour si anxieusement attendu du départ, pour nos zouaves, arriva. Après avoir défilé jusqu'à la Gare du Grand Tronc (gare Bonaventure aujourd'hui démolie) avec fanfare en tête, entre deux haies humaines de 20,000 personnes, ils s'embarquaient à destination de New-York. Le train s'arrêta à St-Jean, Qué. où 500 personnes s'étaient massées au débarcadère pour souhaiter bon voyage à nos pioupious. Ce dut être pour eux, un nouveau pincement au coeur que cette courte démonstration. Aussi, pour calmer leurs alarmes, un des zouaves entonna, à bord du train, l'Ave Maris Stella; afin d'amoindrir par ce chant si doux, le choc de la séparation. Munis du petit chapelet que leur avait remis Mgr Bourget avant leur départ de Montréal, ils s'endormirent, roulés dans leur couverture de soldat.

Le train voyageait à petit coup de locomotive à travers les campagnes enneigées. Ils ne débarquèrent à New-York que le lendemain soir à 5 heures. Le train s'arrêtait tous les quarts d'heures; d'après le journal de voyage de Denis Laporte. Le lendemain 21 février 1868 ils s'embarquaient à bord du St-Laurent de la ligne Française en route pour l'Europe. Le vaisseau quitta le port de New-York à 1½h. de l'après-midi. La mer dut être grosse puisque notre héros fut malade presque durant tout le trajet. Le 26 février les zouaves assistaient à la messe à bord du bateau.

Arrivée à Brest

Le 3 mars 1868 le vaisseau accostait à Brest vers les trois heures du matin et Denis Laporte écrit "Enfin nous sommes en France" sur cette terre de souvenance. Les zouaves mettaient le pied à terre sur cette terre française toute ruisselante de gloire. Ils durent avoir le vertige durant quelques jours de se sentir en terre française, et de tant de changements en un temps si court. Ils repartaient de Brest pour se diriger vers le Havre où ils débarquaient à 6½ heures du matin. Ils repartaient du Havre vers les 11 heures du matin

par chemin de fer pour se rendre à Paris le 4 mars 1868, où ils débarquèrent à six heures vingt minutes du soir.

5 mars 1868 Assistons à la messe à St-Sulpice de Paris. Visitons l'hôtel Fénelon, la place Luxembourg, Notre Dame de Paris, le Louvre le palais et le jardin des Tuileries et, le même jour le vendredi 6 mars repartaient de Paris par chemin de fer pour se diriger vers Lyon. Toute la nuit ils roulèrent à petite allure, pour parcourir les 512 kilomètres qui les séparaient de Lyon.

Débarqués à Lyon, Mgr le cardinal Bonald les reçut et leur donna sa bénédiction, accompagnée d'un bouquet de fleurs que la marquise de Queuille leur présenta. Ils repartirent de Lyon à 10½h. du soir le même jour. Le vendredi 6 mars souper à l'hotel de Minuit à Marseille Visite de Notre Dame de la Garde, sur une colline dominant la ville de Marseille. Visite à Mgr De La place. Le soir se promenait dans Marseille avec Senecal & Legris. Le 8 mars ils repartaient de Marseille, Denis Laporte est de nouveau malade sur le bateau qui les menait à Civita. Il put néanmoins voir l'île de Monte-Cristo. Le soir ils débarquaient à Civita-Vecchia. Enfin, ils mettaient pied sur cette terre d'Italie où leur zèle allait se déployer pour le bien d'une grande cause. Qui dira la joie que durent ressentir Alfred Larocque et Gaspard Hénault qui étaient déjà à Rome et qui d'après le journal de Denis Laporte les reçurent à Civita-Vecchia. L'auteur de cet article croit comprendre que Hugh Murray était également à l'arrivée du bateau, pour embrasser nos canadiens à leur arrivée sur cette terre qu'ils voulaient débarrasser des brigands qui l'infestaient. Ils laissaient Civita-Vecchia à dix heures le mardi 10 mars et arrivaient à Rome à 1 heure de l'après-midi.

Gérard BOUSQUET

(à suivre)

L'hon. P.-E. Roy

Par JEAN-JACQUES LEFEBVRE

Conseiller des Archives
Judiciaires de Montréal

Dans le *Conseil législatif de Québec, 1774-1933*, de Gustave Turcotte, 1933, p. 279, le deuxième représentant de la division de Sorel à cette Chambre, l'hon. P.-E. Roy, demeure imparfaitement identifié.

Grâce à de premiers renseignements provenant de M. L'abbé L. Raymond, ancien archiviste du Séminaire de Saint-Hyacinthe, décédé récemment, ajoutons quelques retouches à la biographie de cet administrateur.

Joseph Desjardins, en son *Guide parlementaire historique... 1902*, p. 73, prénomme ce conseiller, Pierre-Euclide Roy.

Né à Saint-Roch-de-l'Achigan, le 2 novembre 1826, il fut baptisé Pascal-Euclide. Signa-t-il toujours d'initiales, P.-E., selon la mode assez répandue du temps? ou Desjardins trouva-t-il son nom ainsi inscrit aux registres du Conseil législatif?

Il était le fils de Pierre-Octave Roy, marchand, et de Marie-Josephte Beaudry, de Saint-Roch-de-l'Achigan.

Pascal-Euclide Roy, épousa à Terrebonne, le 6 mars 1848, Emilie Auger, née la même en 1829.

Entré dans l'administration des chemins de fer, dont la construction battit son plein au deuxième tiers du siècle dernier, P.-E. Roy fut trésorier de la Compagnie Philipsburg-Yamaska.

Au Conseil législatif, il succéda à David Armstrong, au siège de la division de Sorel en novembre 1873.

Il mourut jeune encore, âgé de 56 ans, à Saint-Pie-de-Bagot, des suites d'une blessure reçue à la chasse, le 31 octobre 1882.

Il eut, à tout le moins, un fils, Octave-Euclide-Rodrigue, né à Saint-Pie, en 1850. Entré chez les Jésuites en 1870,

il fut ordonné l'année que son père mourait (1882). Il mourut de tuberculose au printemps suivant, le 10 avril 1883, en Ontario (1).

L'hon. P.-E. Roy avait un frère, Amédée, qui fut un important marchand à Saint-Pie-de-Bagot. Marié vers 1855 à Emma Rocher, originaire, comme eux, de Saint-Roch-de-l'Achigan, Amédée Roy fut le père des abbés Arthur-Valmore, Gustave et Emile Roy, tous trois nés à Saint-Pie, respectivement en 1857, 1861, 1871 (2).

JEAN-JACQUES LEFEBVRE

“ AU VESTEMENT DU LIVRE ENR. ”

159, Giroux - LORETTEVILLE

Spécialités: Reliure - dorure - tous genres de boîtes

en carton pour bibliothèques.

Propriétaires: René SAVARD, B.L.S., Gérant des ventes et des achats,

Bernard DORÉ, Gérant de production.

(1) V. l'abbé J.-B.-A. Allaire, *Dictionnaire biographique du Clergé...* 1911, II, 95.

(2) V. l'abbé J.-B.-A. Allaire, *Dictionnaire biographique du Clergé...* 1908, pp. 518-522.

La chronique du bibliothécaire

Par GERARD MARTIN

*Bibliothécaire
aux Archives de
la Province*

Les lecteurs du Bulletin des Recherches historiques seront peut-être intéressés à connaître les volumes d'histoire, de généalogie, de biographie, qui ont été reçus dernièrement à la Bibliothèque des Archives de la Province, ou qui viennent de paraître en librairie.

Nous nous efforcerons de les tenir au courant des nouveautés, à chaque livraison du Bulletin, par des notices bibliographiques très succinctes en même temps qu'aussi complètes que possible.

LANCTOT, Gustave: *Filles de joie ou filles du Roi*. Montréal, 1952. 230p. \$2.25.

L'ancien archiviste du Canada traite dans cet ouvrage d'une question longuement étudiée avant lui par de nombreux historiens canadiens: Joseph-Edmond Roy, Benjamin Sulte, Gérard Malchelosse, le Père Archange Godbout, etc. Mais monsieur Lanctot ne répète pas ses devanciers, il les complète. De travaux fragmentaires et parfois en surface, il opère une synthèse et va en profondeur, et pas avec le dos de la cuiller. Tant pis pour les calomnieux: Saint-Amant, La Hontan, Le Sage, Baugy, etc. Il faudra après cela que les légendes aient le vie bien dure pour que l'on puisse continuer à croire que le Canada avait servi de dépotoir à la métropole.

Saint-Alexandre de Kamouraska. (En collab.) Sainte-Anne de la Pocatière, La Société historique de Kamouraska, 1952. 260p.

Monographie très intéressante pour les passionnés de petite histoire; bien ordonnée, bien divisée, écrite dans un style simple et net.

FORGET, Ulysse: *La Paroisse Saint-Jean-Baptiste de Warren, Rhode Island*. Montréal, Imprimerie Populaire Limitée, 1952. 395p.

Une autre monographie, cette fois d'une paroisse franco-américaine. Le texte en est présenté dans les deux lan-

gues: le français et l'anglais. La préface est du chanoine Lionel Groulx.

AUDET, Louis-Philippe: *Le Système scolaire de la Province de Québec. III et IV. L'Institution Royale.*

L'auteur publiait en 1950 le tome I de cette série. Le tome II: *L'Instruction publique de 1635 à 1800 parut en 1951.* Les tomes III et IV viennent de paraître. C'est une étude approfondie et complète de la loi scolaire de 1801 qui créa l'Institution royale. L'auteur a consulté toutes les archives disponibles, notamment celles de l'Université McGill qui conserve les procès-verbaux et la correspondance de cette corporation.

Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec. Québec, Imprimeur de Sa Majesté la Reine, 1952, 567 p.

Le volumineux Rapport de l'Archiviste de la Province pour 1949-50 et 1950-51, qui vient de sortir, fera les délices des historiens et des chercheurs. Il y a de quoi satisfaire tous les goûts: l'histoire des découvertes, avec des documents sur La Vérendrye, l'histoire diplomatique et le contre-espionnage, avec la correspondance de Durand D'Aubigny, résident du roi de France à Liège, de 1755 à 1759; l'histoire militaire, avec un état provisoire des officiers de milice de 1641 à 1760; la petite histoire, avec la seigneurie de Saint-Sulpice et Sainte-Famille de l'Île d'Orléans.

DESCHAMPS, Hubert: *Les Voyages de Samuel Champlain.* Paris, Presses universitaires de France, 1951 368p. \$4.50.

Cet ouvrage contient un choix de textes extraits des Oeuvres de Champlain, cinq reproductions de cartes, un index, une introduction et des notes explicatives. Cet ouvrage, pour ce qui est des textes et des notes, n'ajoute pas beaucoup à ceux de Laverdière et de Biggar. Mais l'introduction vaut d'être lue. On y découvrira une sympathie peu commune pour le fondateur de Québec, qui concrétisait en lui les qualités du marin, du soldat, du géographe, du diplomate et de l'ethnologue et mettait tout cela au service de Dieu et de son Roi.

LATOURELLE, R.P. René, S.J.: *Etude sur les écrits de saint Jean de Brébeuf.* 1er vol. Montréal, Les Editions de l'Immaculée Conception, 1952. 218p. \$3.00.

Thèse de doctorat qui n'a rien de trop savant ou de rébarbatif. Etude de textes plutôt que biographie. Premier volume d'un ouvrage qui en comprendra vraisemblablement deux. Comme le dit Guy Frégault dans la préface: "Il sera désormais impossible d'étudier Brébeuf, la période des martyrs, la culture des Hurons et l'histoire religieuse de la Nouvelle-France sans recourir à l'ouvrage du Père Latourelle."

MARION, Séraphin: *Les lettres canadiennes d'autrefois. VII. La Bataille romantique au Canada français*. Hull, Les Editions de l'Éclair, 1952. 187p. \$1.85.

Monsieur Marion poursuit l'histoire de notre littérature. Comme le sous-titre de ce septième volume l'indique, il en est rendu à la bataille entre classiques et romantiques, au Canada, bataille qui se continue encore en certains milieux.

BONNAULT, Claude de: *Histoire du Canada français. 1534-1763*. Paris, Presses universitaires de France, 1950. 348p.

Cet ouvrage est paru dans la collection *Colonies et Empires*, publiée en France sous la direction de Charles-André Julien. L'auteur n'est pas un inconnu pour les historiens et les chercheurs canadiens: ils ont déjà rencontré son nom soit sur certaines monographies, entre autres celle de La Galissonnière, ou dans le Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec. Attaché des Archives de la Province à Paris, il a été à même de consulter nombre de dépôts d'archives, comme en fait foi la bibliographie qui termine le volume, ce qui nous vaut d'avoir sous les yeux des textes tout à fait inconnus ou du moins rarement cités (Cf.: Visite de Pierre Boucher en France). Les historiens scientifiques reprocheront peut-être à monsieur de Bonnault de trop aimer sa foi et les Canadiens français, ce qui le rend parfois partial par trop d'enthousiasme. Nous ne le chicanerons pas de sa sympathie et de ses principes: nous avons d'autres historiens qui le corrigent et le complètent.

Gérard MARTIN

La première édition de notre premier roman

Par D. M. HAYNE

Département de Français
Université de Toronto

Il est curieux de constater que personne n'a parlé de la première édition de notre premier roman canadien de langue française, *l'Influence d'un livre* (1837). Cette édition diffère à bien des points de vue des éditions subséquentes, c'est-à-dire de celle du recueil *La Littérature canadienne de 1850 à 1860* et des éditions en volume de 1878 et de 1885. Quelle que soit l'explication de cette omission, une comparaison du texte de 1837 avec celui des autres éditions révèle des changements—et des suppressions—extrêmement intéressants.

D'abord n'oublions pas que le titre même du petit livre a été changé. En 1837 c'est *l'Influence d'un livre*—l'influence du *Petit-Albert* sur un soi-disant alchimiste des bords du St-Laurent, Charles Amand, qui cherche la pierre philosophale. Mais en 1864 le livre paraît sous le titre plus attrayant du *Chercheur de trésors*, titre qu'il gardera en 1878 et en 1885 et qui, après tout, "indique mieux la nature de l'ouvrage", comme disait la sobre préface de 1864.

Si nous tournons maintenant à la première page du roman, nous verrons que le jeune de Gaspé, ayant, paraît-il, hérité de son père l'habitude de se remplir la tête de fragments de ses lectures, a mis en tête du premier chapitre une citation des plus romantiques, tirée de Lamennais. De même pour les chapitres II, IV, et X. Mais ces citations de Lamennais, on les cherche en vain dans les éditions posthumes! Un éditeur discret de 1864 (plus de vingt ans après la mort de l'auteur) aurait retranché ces extraits tirés d'un ecclésiastique qui avait encouru l'interdiction de l'Eglise. On observe également à la page 75 de la première édition un quatrain joyeux du "bon curé de Béranger", qui a été omis en 1864, ainsi que tout le contexte. De même pour une citation de Gratot (?) à la page 48, pour une autre du polémiste anti-catholique Sheridan Knowles à la page 90, et pour un couplet de Byron à la page 99. Quand de Gaspé écrit (p. 107), "Comme dit Eugène Sue", son successeur va corriger: "Comme dit le proverbe"; quand de Gaspé cite le nom de Volney (p. 116), l'éditeur de 1864 parlera vaguement d'un "auteur".

Il y a aussi un petit changement d'ordre historique. Depuis la publication dans le B.R.H. du mois d'avril 1943 (Vol.

XLIX, no. 4) d'un article par M. P.-G. Roy sur François Marois, l'on sait que les chapitres 3 à 7 de *l'Influence d'un livre* sont basés sur l'épisode du meurtre du colporteur Guilmet à Saint-Jean en 1829. Ce n'est d'ailleurs pas le seul passage du livre tiré de l'histoire de la paroisse de Gaspé ou des environs — signalons la mention de la mère Nollet (pp.68-71), et la phrase sur la grandeur de la gueule du géant Capistrau (p.91), allusion à l'anecdote du curé Boissonnault rapportée par M. Ouellet à la page 109 de *Ma paroisse, Saint-Jean Port-Joly*. Quant au meurtrier, en 1837, il portait le nom de Lepage, mais en 1864 il a changé de nom; il s'appelle Mareuil, ce qui n'est pas trop loin du nom du meurtrier véritable de 1829, François Marois. L'éditeur de 1864 s'est cru en droit de reconstituer l'événement historique en rendant au meurtrier son vrai nom, ou à peu près, au lieu de celui proposé par de Gaspé pour sauvegarder le caractère fictif de son récit.

Mais ce qu'il y a de plus frappant pour nous autres lecteurs du vingtième siècle, ce sont les suppressions, qui révèlent la pudibonderie de nos arrière-grand-pères, lorsqu'ils remaniaient un texte qui abordait trop franchement les amours d'un St-Céran, par exemple. Même ce mot d'*amour* sera trop grossier pour l'éditeur de 1864 — il sera remplacé par "affection" ou par "amitié", ou on le laissera tomber tout à fait. Et quand, à la page 114, la belle Amélie reçoit une lettre de St-Céran lui demandant un rendez-vous nocturne, figurez-vous si cette lettre sera ré-imprimée en 1864! De même pour la description du scélérat Clenricard (p. 99) et pour le juron pittoresque de ce dernier à la page 102 ("Tors mon âme au bout d'un piquet, mes enfants").

On pourrait continuer à signaler ces petits changements à n'en plus finir. Mais l'essentiel est là. Notre premier roman, tant vanté depuis, paraît avoir choqué les contemporains, ou plutôt la génération de l'École de Québec, à tel point que l'on a cru nécessaire d'en expurger le texte, lequel nous est parvenu dans une forme assez différente de celle que son auteur lui avait donnée de son vivant. On se demande comment le jeune de Gaspé aurait reçu ces corrections, lui qui s'amusait si souvent à choquer ses graves contemporains!

(BRH, avril 1906, vol. XII, no 4, p. 123-4: l'affaire de *l'assafoetida* à la Chambre d'Assemblée).

D. M. HAYNE

Généalogie de la famille de Saint-Ours Dauphine et Canada

Par CLAUDE DE BONNAULT

Paris

(suite)

IV

BRANCHES CADETTES

1° BRANCHE DE COURNOYER

XII. *Jacques-Philippe* (parfois Joseph-Philippe), chevalier, co-seigneur de Saint-Ours et de Cournoyer. Baptisé à Montréal le 23 octobre 1758. Le 21 novembre 1774, le ministre avertissait M^{me} Péan, bienfaitrice attirée des Canadiens, qu'il ferait inscrire le plus jeune des Saint-Ours "sur la liste des aspirants aux places de cadets à l'éguillette entretenus au régiment de l'Amérique à Rochefort." (136) Le 5 avril 1779, Jacques-Philippe de Saint-Ours recevait sa nomination de sous-lieutenant expectant dans les troupes nationales de Cayenne. (137)

Le 12 juin, le ministre prévenait M^{me} de Saint-Ours que des ordres avaient été donnés à M. Le Moynes, commissaire ordonnateur à Bordeaux, pour l'embarquement de son fils. "Il lui sera payé deux mois de ses appointemens en avance à raison de 600 livres par an, ainsi qu'une somme de 50 livres pour lui tenir lieu de lit de bord". (138)

En mai 1781, ayant obtenu un congé pour cause de maladie, il s'embarquait à destination de la France. Mais, en cours de route, il fut pris par les Anglais et lorsque après avoir été échangé, il échoua à Brest, il avait tout perdu. Tellement dénué d'argent qu'il n'avait même pas le moyen de rejoindre sa mère. M^{me} de Saint-Ours essaya d'apitoyer le ministre sur le sort du seul fils qui lui restait, qui était "fort malade" et à qui elle ne pouvait même pas envoyer "un sol". (23 janvier). Le M^{is} de Lévis porta lui-même cette lettre au ministère. M^{me} de Saint-Ours avait espéré une gratification. Tout ce qu'elle obtint, ce fut que l'intendant de la Marine à Brest payerait à son fils la moitié du "relief" de ses appointemens, autrement dit 3 à 400 livres à valoir sur l'arrière de solde qui lui était dû depuis son départ de la Guyane. (26 février 1782).

(136) Arch. des Colonies D¹ 3, fol. 91. Comm. de M. R. de Roquebrune.

(137) Une lettre du M^{is} de Lévis (l'ancien chevalier de Lévis) au Ministre, du 20 mars, avait emporté la décision. (Arch. des Colonies, C⁷ 295).

(138) Arch. des Colonies, B. 168, fol. 278.

Foncé de ces écus, Saint-Ours put se rendre à Angers. Le 13 avril 1782, en l'église Saint-Laud, il servait de parrain à sa nièce Agathe de Cantineau. (139)

Le 20 juin 1782, des lettres de service l'affectaient au régiment de la Martinique, toujours en qualité de sous-lieutenant. Le 6 septembre 1784, il épousait, au Fort-Royal, Rose-Vautrude Le Pelletier de Beuze, native dudit Fort Royal, fille de Gabriel Le Pelletier de Beuze, habitant, ancien capitaine d'infanterie de milice, et de Catherine Rools de Gour-solas. (140)

Le 26 avril 1786, Saint-Ours obtenait un congé "pour France". D'Angers — le 6 avril 1787 — il suppliait le M^{is} de Castriès, ministre de la Guerre, de lui accorder deux faveurs : un ordre d'embarquement à Nantes — le port le moins éloigné d'Angers ; d'où, frais moindres pour lui — et le paiement de trois mois de ses appointements dont il avait un "pressant besoin".

Embarqué le 19 mai, il était rendu à destination le 21 juin. Aussitôt débarqué, il adjurait le ministre de lui "accorder le relief de la moitié de ses appointements". Réclamation qui fut trouvée raisonnable, "cet officier n'ayant rien touché de ses appointements en France".

La protection du M^{is} de Lévis, devenu le maréchal duc de Lévis, venait de lui procurer un supplément de ressources. Pendant plusieurs années, Saint-Ours Cournoyer avait bénéficié d'une pension de 200 livres qui avait cessé lorsqu'il avait été fait officier : les instances du maréchal en firent prononcer le rétablissement. Jacques-Philippe devait en jouir jusqu'au jour de sa promotion au grade de capitaine en second (6 mai 1787). (141)

Son avancement était lent. En 1789, il n'était que lieutenant en second au régiment de la Martinique (142). M^{me} de Cantineau écrivait — dans une lettre dont la date est perdue, mais qui paraît être de 1800 — "Il y a dix ans que je n'ais reçus de nouvelles de mon frère qui était... officier

(139) Arch. comm. d'Angers, reg. paroissiaux de Saint-Laud.

(140) Arch. des Colonies, Etat-civil de la Martinique (Fort de France). Depuis l'établissement de Saint-Ours à la Martinique, une confusion s'est parfois produite. De deux familles absolument distinctes, on en a fait une seule. Mais les Saint-Ours Cournoyer venus du Canada n'ont aucun rapport de parenté avec les Fabrique de Saint-Ours (ou Saint Tours) alliés aux des Vergers de Sanois, et plus anciens qu'eux à la Martinique.

(141) Arch. des Colonies, C⁷ 295.

(142) *Etat des Colonies, 1790*, p. 29.

dans le régiment de la Martinique. La dernière lettre que j'ai reçu de lui était du camp de Damas où il était avec sa femme et son fils." (143)

Une lettre de Léry à sa mère, datée de Paris, 3 avril 1792, intrigue plus qu'elle ne renseigne. S'agit-il de Jacques-Phillippe de Saint-Ours, ou d'un La Potherie Saint-Ours?

"J'ai remis mes lettres à Saint-Ours qui étoit à la Gadeloupe lorsque j'en suis parti; il aura probablement gardé mes lettres; il vouloit qu'on ignore où il étoit; je n'ai sçu que depuis que je suis à Paris les fredaines qu'il a faites en Canada." (144)

Saint-Ours Cournoyer perdit sa femme en 1797. Elle mourut au Fort-Royal le 30 avril. Elle avait environ 40 ans. (145)

Son conjoint se remariait le 20 novembre 1798, toujours au Fort-Royal, à Madeleine-Victoire-Félicité Pichot (ou Pichon ou Picheron), de Noroy. Elle était née à Metz vers 1773 de Michel Pichot — défunt en 1798 — notaire royal et receveur des deniers du Roi à Noroy-le-Veneur, et de Anne-Marguerite Walet de Merville, également décédée en 1798. Le mariage fut célébré avec l'autorisation du gouverneur anglais de la Martinique. Y assistaient deux anciens officiers au régiment de l'île, Alexandre Berthier, commandant de la paroisse, et un chevalier de Saint-Louis, M. de Fogasse, pour lors capitaine au 4^e bataillon du 60^e régiment de Sa Majesté Britannique. (146) Le contrat avait été passé la veille devant Deslandes, notaire au Fort Royal. Les époux se marient sous le régime de la communauté, sauf en ce qui concerne les biens du futur situés au Canada, qui continueraient à être régis par la coutume locale. La future apportait 41.679 livres; le futur, tous les droits successoraux, non évalués en argent, qu'il tenait de ses père et mère. Le douaire de l'épouse était fixé à 15.000 livres, et le préciput de l'époux survivant à 3.000. (147)

C'est sans doute dans le dessein de faire argent de ses droits que Saint-Ours Cournoyer se décida, peu après, à tenter le voyage du Canada. Le 20 janvier 1802, il était à Saint-

(143) Papiers Saint-Ours Cournoyer.

(144) Lettre du vicomte François-Joseph Chaussegros à sa famille, p. 60.

(145) Arch. des Colonies. Etat-Civil de la Martinique. (Fort de France).

(146) Ibidem.

(147) Titres des Saint-Ours Cournoyer.

Ours et le notaire Bonnet rédigeait l'instrument d'une transaction qui réglait les litiges pendants entre ledit Saint-Ours et ses cousins germains Lefebvre de Bellefeuille. Les parties intervenantes sont ainsi qualifiées dans l'acte :

"Messire Antoine Lefebvre, dit Bellefeuille, seigneur en partie de la seigneurie de Cournoyer, demeurant en son hôtel au bourg de la seigneurie de la Rivière du Chesne, se faisant et portant fort, tant pour lui et en son nom que pour les sieurs Joseph et François Lefebvre dit Bellefeuille, ses frères, pour dame Françoise Lefebvre, épouse du sieur Louis-Joseph Leprouste, pour demoiselles Jeanne, Josette et Louise-Exupère Lefebvre dites Bellefeuille, ses soeurs, demeurans en la ville des Trois Rivières", d'une part; et "Messire Jacque-Philippe de Saint-Ours, chevalier, autrefois officier au régiment de la Martinique, au Fort-Royal... se faisant et portant fort tant pour lui que pour dame Louise-Chateline de Saint-Ours, épouse de Messire Louis-Dominique de Cantineau, chevalier, ancien officier, majeure, demeurant à Anger, sa soeur," d'autre part.

Les Saint-Ours réclamaient la liquidation de leurs droits dans la seigneurie de Cournoyer, sur la rivière Richelieu, bornée par les seigneuries de Verchères, Contrecoeur et Beloeil (149). Ils évaluaient ces droits à un quatorzième de la dite seigneurie. Antoine Lefebvre de Bellefeuille leur faisait délivrance de ce quatorzième qui représentait la part de Thérèse Hertel, dame de Saint-Ours. En sa qualité d'ainé, Jacques-Philippe en prit aussitôt les deux tiers pour lui. (150)

En 1803 — probablement au mois de juin — Saint-Ours Cournoyer perdait son beau-frère, Dieudonné-Ferdinand-Jérôme Pichot de Noroy, chef de bataillon de la garde nationale du vent de l'île Sainte-Lucie et habitant du Miccoud. Il laissait une grosse succession, environ 400.000 livres. Sa femme était morte. Son héritier était son fils unique Ferdinand-François-Guillaume. Au cas où celui-ci viendrait à disparaître

(149) Il y avait deux fiefs du nom de Cournoyer; celui dont il est question ici, et un autre sur le Saint-Laurent, entre Gentilly et Bécancour. Au XVIIIe siècle, ils étaient possédés tous les deux par la famille Hertel. Antoine Lefebvre de Bellefeuille, à la suite de rachats successifs, finit par les reconstituer dans leur quasi intégralité. (A. de Léry Macdonald, *La famille Lefebvre de Bellefeuille* dans la *Revue Canadienne*, 1884), p. 237-241.

(150) Titres des Saint-Ours Cournoyer.

tre avant sa majorité, il avait, par testament, institué pour ses légataires universels son neveu, Charles de Vémont-Noroy, dont le père habitait New-York, et sa nièce Victorine de Saint-Ours. Jacques-Philippe de Saint-Ours introduisit aussitôt une requête tendant à ce que les mineurs Noroy et Vémont-Noroy fussent confiés à leur tante, M^{me} de Saint-Ours. Le conseil de famille jugea imprudent d'accéder à cette demande. (2 décembre 1803). (150 bis).

En 1806, Saint-Ours Cournoyer, revenu à la Martinique, repartait pour le Canada. Le 18 octobre, il écrivait de l'Assomption à sa femme restée à la Martinique. Il y parlait de M. Roch de Saint-Ours "se cher cousin que je pourois plutôt regarder [comme] un second père" — de sa femme — M^{me} de Saint-Ours ches qui je suis depuis mon arrivée dans le pay me charge de te dire un million de chosses de sa part et t'angage en tems et lieux de venire te fixer ici; c'est une seconde mère pour moy qui ne cesse de me comblée de bontée." Il annonçait ce qu'il comptait faire: " Je me propose de partire le 23 de ce mois pour Saint-Ours et vais passée quelques jours chès le chevalier (151) pour retirer les rentes qui me son due et c'est ordinairement en novembre que les paysan paye. Le chevalier vient de me faire cadaut d'un casque de douses piastres et d'une paire de mitaines pour mon hivert. Com tu vois, je n'aurée pas de froid à la tette." (152)

Mais cet — hiver-là, Jacques-Philippe de Saint-Ours ne devait pas le passer au Canada. En novembre 1806, il se trouvait aux Etats-Unis, non loin de la frontière, à la "Pointe Rous", chez M. Rous, "chez qui je reste depuis que j'ai quittés le Canada". Il rappelait à un correspondant qu'il appelait "Monsieur et cher parent", son désir de se défaire de sa part de Cournoyer. M^{me} de Cantineau, disait-il, "ygnore le malheur que j'ai éprouvé d'avoir été forser de quitter mon berceau, quoique j'avais bien le désir d'y mourir". (153)

(150 bis) Ibidem.

(151) Saint-Ours Cournoyer se trompe sur l'âge des deux frères. Il dit que le chevalier est l'aîné de M. de Saint-Ours de l'Assomption.

(152) Titres des Saint-Ours Cournoyer.

(153) Bibl. Saint-Sulpice à Montréal. Cette lettre est signée: Saint-Ours Cournoyer. Jacques-Philippe y prie son parent de le rappeler au souvenir de M. et de M^{me} de Saint-Ours; il y fait allusion au chevalier de Saint-Ours. Son destinataire — cousin canadien de Saint-Ours Cournoyer — doit donc être cherché en dehors des Saint-Ours.

Nous n'avons pu reconstituer l'emploi de ses dernières années. Il ne paraît pas être jamais retourné au Fort-Royal, car le 6 mars 1809, écrivant à sa belle-soeur de Cantineau, sa femme demeurée à la Martinique, se plaignait d'être depuis trois ans, sans nouvelles de lui. (154)

Du moins un de ses voeux fut-il exaucé: c'est au Canada qu'il mourut, à Champlain, le 21 février 1811. Depuis un an

Nous n'en saurons pas davantage sur ce "malheur". Il n'empêche pas Saint-Ours Cournoyer de revenir au Canada. sa vie n'était plus qu'une agonie; en plus de la phthisie qui le minait, il souffrait de rhumatismes et d'hydropisie, toutes maladies aggravées par une misère affreuse. (155)

M^{me} de Saint-Ours Cournoyer devait lutter plus de dix ans encore contre la pauvreté, sans pouvoir jamais en sortir. "Si nous avions eu le bonheur de conserver les Anglais, la Martinique serait florissante", avouait-elle, le 18 septembre 1819, au chevalier de Saint-Ours. "Le pays n'est plus habitable comme cy-devant". (156) Le 15 octobre 1820, toujours du Fort-Royal, elle écrivait au même: "Je me trouve dans une position assez malheureuse depuis deux ans. Le général Donzelot qui commande m'a supprimé ma petite pension que je recevais pour les états de service de mon malheureux mari qui a été succomber loin de moi". (157)

M^{me} de Saint-Ours avait encore trois ans à vivre. La date de son décès, au Fort-Royal, est du 1er novembre 1823. (158) Elle finissait dans "un dénuement presque absolu... après une longue maladie d'épuisement provenant de chagrins domestiques joints à un affaiblissement total". (159)

Jacques-Philippe de Saint-Ours Cournoyer avait eu six enfants, dont cinq du premier lit. A la mort de sa seconde femme, n'existaient plus que trois filles.

1^o) *Gaspard-Philippe-Gabriel*, né au Fort Royal le 2 octobre 1785, baptisé en décembre. Il eut pour parrain "haut et

(154) Titres des Saint-Ours Cournoyer.

(155) Abbé A. Couillard-Desprès, *Op. cit.* t. I, p. 133-135. Une des dernières volontés manifestées par lui avait été de vendre ses parts de Saint-Ours, de Cournoyer et de Saint-Marc (*Ibidem*, t. I, p. 133).

Il aurait été inhumé dans la seigneurie de Cournoyer sur Richelieu (Généalogie faisant partie des papiers Saint-Ours Cournoyer).

(156) Abbé A. Couillard-Desprès, *Op. cit.* t. I, p. 149.

(157) *Ibidem* t. I, p. 145.

(158) Arch. des Colonies. Etat-Civil de la Martinique (Fort de France).

(159) Lettre de M. de Nogerée à M. Charles de Saint-Ours. Saint-Pierre Martinique, 9 mars 1824, dans l'abbé A. Couillard-Desprès, *Op. cit.* t. I, p. 148-149.

puissant seigneur Messire François-Gaspard de Saint-Ours, capitaine des Vesseaux de sa Majesté, chevalier de Saint-Louis" et pour marraine, sa grand'mère, "M^{me} Catherine Gourcelas". F.G. de Saint-Ours appartenait à la branche française des Saint-Ours de l'Echaillon.

1°) *Rose-Vautrude-Gabrielle*, dite en famille *Céline*. Née au Fort-Royal le 7 juin 1789. Ondoyée le 10 août, elle ne fut baptisée que le 18 juin 1791.

Le 19 août 1807, elle épousait, en la même ville, Henry de Jorna de Lacalle, propriétaire, né à Saint-Pierre Martinique le 14 mai 1777, fils de Jean-Charles de Jorna de Lacalle, capitaine dans Royal-Marine, et de Catherine-Eugénie Hardy des Ruisseaux. (160) D'où postérité représentée entre autres familles par les Grilhaut des Fontaines, de Berry, Prévôteau du Clary, Guirouard-Bonnaire, dal Piaz, Lezaud, etc.

3°) *Antoine-Amédée*. Né au Fort-Royal le 17 mars 1791. Baptisé le 18 juin. (161)

4°) Anonyme. "Enfant ondoyé, âgé d'un mois et demi," décédé au Fort-Royal le 23 septembre 1795. (162)

5°) *Joséphine-Elizabeth-Cécile*. Née au Fort-Royal le 15 août 1796. Baptisée audit lieu le 27 février 1797. (163) Elle y épousa, le 11 novembre 1817, Gaston-Louis-François de Nogerée, fils de François-Gaston de Nogerée, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, puis lieutenant des maréchaux de France en Touraine, et de Louise-Philippine Bourdon de La Millière (164). M. de Nogerée, oncle à la mode de Bretagne, d'Alfred de Vigny, était officier d'infanterie de marine.

(160) Arch. des Colonies, Etat-Civil de la Martinique (Fort de France).

Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t. I, p. 136.

Armes des Jorna: de gueules à deux épés d'argent, passées en sautoir, les gardes et les poignées d'or, les pointes en haut et surmontées d'un soleil de même. (Comm. du baron Hulot de Collart).

Mme de Saint-Ours, veuve de Jacques-Philippe, dans une lettre au chevalier de Saint-Ours du 18 septembre 1819, le renseignait sur ce mariage: "mes belles-filles... sont riches, surtout l'aînée, qui est fort bien mariée, et la cadette aussi". (Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t. I, p. 143).

(161) Arch. des Colonies, Etat-civil de la Martinique (Fort de France).

(162) *Ibidem*.

(163) De 1791 à 1797, Saint-Ours Cournoyer est inscrit sur les registres de catholicité comme "Jacques-Philippe Saint-Ours".

(164) Arch. des Colonies, Etat-Civil de la Martinique (Fort de France).

Armes des Nogerée: d'or à trois arbres arrachés de sinople 2 et 1. (J.-X. Carré de Busserolle, *Armorial général de Touraine...* Tours 1866-1867, 2 vol. t. II, p. 708).

Il était arrivé à la Martinique en 1817. En 1821, il conduisit sa femme en France, pour la présenter à ses parents; il la ramena à la Martinique en 1822. (165)

Par lettre adressée le 9 mars 1824 à M. Charles de Saint-Ours, il lui donnait pleins pouvoirs pour toucher ou faire toucher toutes les rentes qui pouvaient être dues à M^{mes} de Lacalle et de Nogerée, et à M^{lle} Victorine de Saint-Ours, pour leurs avoirs du Canada depuis 1821, époque à laquelle M^{me} de Saint-Ours avait cessé d'être payée.

Au mois d'août 1824, Charles de Saint-Ours prévenait Nogerée qu'il ne pourrait plus désormais gérer ses affaires, mais que son fils le remplacerait. Roch continue en effet la correspondance. (166) Son mandat prend fin en 1827 — époque à laquelle les héritiers de Saint-Ours Cournoyer lui vendent tout ce qu'ils avaient de droits dans la seigneurie de Saint-Ours. (167)

Le 29 décembre 1827, Nogerée remerciait Roch de Saint-Ours de l'envoi d'une lettre de change de 2,140 livres 18 s. 4 d., montant de cette liquidation. (168)

Le 10 mai 1826, il lui avait appris son départ de la Martinique. Il se trouvait alors à Saintes. C'est là qu'il prit sa retraite de chef de bataillon, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur. C'est là qu'il devait mourir le 5 février 1843 à l'âge de 57 ans. (169) M^{me} de Nogerée continua à habiter Saintes; elle y décéda le 28 février 1853. (170) Ce ménage n'avait pas eu d'enfants.

6°) *Madeleine-Victoire-Philippe*, dite en famille *Victorine*. Née à Saint-Pierre Martinique le 24 août et baptisée le 19 octobre 1799, paroisse du Mouillage (171). Le 16 décembre 1803, elle hérita de son oncle, M. Pichot de Noroy, habitant au Miccoud (île Sainte-Lucie). Il lui avait légué une servante nommée Lise, "orpheline câpresse", âgée d'environ

(165) Abbé A. Couillard-Desprès, *Op. cit.*, t. I, p. 147.

(166) *Ibidem* T. I, p. 148-153.

(167) *Ibidem*, t. II, p. 49.

(168) *Ibidem*, t. I, p. 155.

(169) Etat-civil de Saintes.

(170) *Ibidem*.

Un frère de M.. de Nogerée, Joseph de Nogerée, fut capitaine de vaisseau et épousa Mlle Rose de Maussabre. (E. Lainé, *M. de Nagerée, châtelain du Lochois et colon de Saint-Domingue* dans le *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. XXIV, 1928-1930, Tours, 1929, p. 241-256.

(171) Titres des Saints-Ours Cournoyer.

douze ans. Ce legs fut remis par Louis-Paul-Gabriel de Bonne, exécuteur testamentaire de son oncle. (172)

Le 20 juillet, écrivant au même M. de Saint-Ours, il entraînait dans plus de détails sur la détresse de sa belle-soeur. "Votre nièce Victorine... depuis la mort de sa mère est dans une position fort critique... elle n'a d'autre fortune que celle de deux ou trois esclaves qui peuvent lui manquer d'un jour à l'autre". (174)

Victorine de Saint-Ours épousa vers 1830, Etienne-Auguste-Joseph Lemaire, ancien officier de cavalerie, entrepreneur général des hôpitaux de la colonie, puis maire du Fort Royal (1840). Il décéda à Montmarthe le 28 décembre 1842. Sa femme est morte à Paris le 24 septembre 1848, place du Hâvre, N° 17. (175).

D'où descendance représentée par les familles Lemaire, de Pellerin de Latouche, Le Bobinnec, Harscouet de Kerayel et M. Gaston de Pellerin de Latouche (1857-1920), président de la Compagnie Générale Transatlantique (1918-1920) était le petit-fils de Victorine de Saint-Ours.

(à suivre)

Claude de Bonnault

(172) Ibidem.

(173) Abbé A. Couillard-Desprès, *Op. cit.* t. I, p. 142.

(174) Abbé A. Couillard-Desprès, *Op. cit.* t. I, p. 153.

(175) Etat-civil de Paris.

QUESTIONS

1.—*LAC LAHONTAN*: On me dit qu'il existe un lac La Hontan au Canada. Est-ce exact? J'ai consulté plusieurs cartes anciennes et récentes du Canada, mais sans y voir figurer ce lac.

PARISIEN

2.—*L'ANCETRE DES HOVINGTON*: Il existe un portrait de Joseph Hovington au verso duquel nous lisons: "M. Joseph Hovington, le premier des Hovington, baptisé à 32 ans, à . . . le 19 mars 1829". Où fut baptisé l'ancêtre des Hovington? Qui peut résoudre ce problème?

HOVI

3.—*SILLERIENS OU SILLERINOIS*: Comment doit-on appeler les résidents de la ville de Sillery près de Québec?

CITADIN

4.—*LE SIEUR DE LA HAUTIERE*: Que ne donnerais-je pour élucider le rôle du sieur de la Hautière, associé du Marquis de LaRoche pour la colonisation du Canada?

MEREAU

5.—*COMMISSIONS D'ARPEUTEURS SOUS LE REGIME FRANCAIS*: Combien y eut-il de commissions d'arpenteurs accordées sous le régime français?

ARPEUTEUR

6.—*VOYAGES EN CALIFORNIE ET EN OREGON*: Existe-t-il réellement un ouvrage qui aurait pour titre: *Voyages en Californie et en Orégon*. 1851-1852. Peut-on le consulter au Canada, à Montréal ou à Québec?

BIBLIO

7.—*FRANCOIS FRECHETTE, ANCETRE DE CETTE FAMILLE*: Dans le no de mai 1944 du *Bulletin des Recherches Historiques*, je remarque à la première page à l'article sur la famille de Louis Fréchette, que François, premier ancêtre de cette famille, aurait épousé à Québec en janvier 1678 Catherine Méliot, veuve de Jean Routhier.

D'après Mgr Tanguay dans son dictionnaire, François Fréchette se serait marié à l'île d'Orléans le 28 janvier 1680 avec Anne Lereau ou Levreau. Catherine Méliot aurait

épousé en secondes noces, le 4 janvier 1678, Pierre Bouvier et elle serait décédée en septembre 1699.

En présence de ces deux assertions, ne croyez-vous pas qu'il serait dans l'intérêt d'un grand nombre de lecteurs du *Bulletin* de donner une explication s'il y a correction à faire quelque part.

A. G.

8. — *UN ANCETRE HEBERT*: Mes ancêtres Hébert ont habité Miquelon, puis La Rochelle (vers 1781) avant de venir au Canada, dans la seigneurie de Lotbinière. Vraisemblablement, ils étaient des Acadiens déportés. Connaissez-vous quelques documents sur les naissances, mariages et sépultures des familles acadiennes de Miquelon et de La Rochelle?

G. H.

9. — *DU HAMEL DU MONCEAU AU CANADA*: Je trouve dans une lettre de Mgr J.A.K. Laflamme, datée de Québec le 7 mars 1893, ce qui suit: "Ce que vous dites de Duhamel me surprend beaucoup. Je connaissais depuis longtemps ce savant botaniste par les travaux remarquables qu'il nous a laissés, mais j'ignorais qu'il fût venu en Canada. Peut-être les Mémoires de l'Académie de Sciences renferment-ils quelques-uns des ouvrages. Je vais m'en assurer." Il m'est malheureusement impossible de savoir à qui cette lettre de Mgr Laflamme était adressée. Est-il vrai que Duhamel du Monceau soit venu au Canada? Dans l'affirmative peut-on me fournir quelques renseignements sur son passage dans notre pays?

LEVISIEN

10. — *BLATELLA GERMANICA*: En quelle année la coquerelle fit-elle son apparition au Canada? Peut-on tout au moins me dire qui, le premier, en signale l'apparition?

E. T.

11. — *SAINT-JOSEPH ET LE CANADA*: Dans un vieux bouquin en ma possession: *La famille chrétienne sous la conduite de Saint Joseph*, publié à Paris en 1644 et attribué à Alex. Colas de Port Morant, voici ce que je trouve à la page 86:

.

"Peuples et nations mettez-vous en devoir de dresser des autels à Joseph et offrez-y dévotement vos vœux et vos présents à sa grandeur et vous verrez bientôt reflourir l'ange d'or ainsi que vous voyez les Canadas et les pays les plus

barbares devenir des Nouvelles Frances et leurs habitans des parfaits chrétiens depuis que ce grand saint s'en est rendu le protecteur."

A quel moment Saint-Joseph est-il devenu le patron du Canada?
R. E. V.

12.— *MICHAEL GRASS*: I am interested in obtaining, if possible, lists of prisoners held at Fort Frontenac during the Seven Years War. I am attempting to trace a Michael Grass known to have been held at Frontenac during that war, but who escaped.
J. S. M.

13.— *JACQUES JEROME AIME MASSET*: Je recherche un personnage du nom de Jacques Jérôme Aimé Masset, né en 1750 ou 1754 à Montendrez en Savoie (France), fils de François Masset et de Petronille Plaisance, qui vers 1787 aurait émigré au Canada où il a monté des moulins et équipé quelques bateaux, près des Trois-Rivières ou des chutes de Shawinigan. Nous le trouvons à Paris en janvier 1808 où il est venu chez son frère Jean-Louis, parfumeur, rue Sainte-Marguerite.

Peut-on faire connaître le lieu et la date de son décès, ainsi que sa qualité civile, célibataire, marié ou veuf et s'il a laissé des descendants?
JEAN H.

14.— *G. FASSIO, ARTISTE PEINTRE*: *L'ami de la Religion et de la Patrie*, journal publié à Québec, dans son no du 18 février 1848, à la page 79, publiait l'annonce suivante: "G. Fassio, Artiste Italien avantageusement connu à Québec depuis 13 ans par sa profession de miniaturiste, prévient le respectable Public de cette ville, que devant partir le printemps prochain pour l'Italie, son pays natal, il fera dans le cours de ce dernier hiver, de beaux portraits en miniature dans le style le plus élégant, et d'une parfaite ressemblance pour le prix modique de TROIS PIASTRES chaque. Il espère que les dames et les messieurs, amateurs des beaux arts, et qui savent apprécier la valeur d'un bon portrait en miniature, voudront bien profiter de cette unique et favorable circonstance. Résidence, rue Saint-Georges, no 2."

Connait-on quelques miniatures de ce peintre et quels sont les personnages canadiens qui ont posé pour Monsieur Fassio?
ARTISTE



LES PRODUITS DE L'ÉRABLE

“CITADELLE”

Sont de nos jours de précieux auxiliaires dans la cuisine moderne. D'une pureté et d'une valeur insurpassables, ils font des desserts délicieux en même temps que nutritifs.



LES PRODUCTEURS DU SUCRE
D'ÉRABLE DU QUEBEC

Bureau: Edifice Desjardins,

Avenue Bégin, Lévis.



LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Met à la disposition de ceux qui veulent connaître et étudier l'histoire du Canada et plus particulièrement de la Province de Québec, un service de renseignements de premier ordre:

LES ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Les Archives de la Province renferment des milliers et des milliers de pièces manuscrites, classées et indexées. En outre de ces archives manuscrites proprement dites, le département des Archives met à la disposition de ceux qui veulent travailler ou s'instruire, une bibliothèque canadienne de plusieurs milliers de volumes et de brochures, des séries considérables de journaux et de revues.

Des milliers de dossiers, portraits, gravures, photos, sur les hommes et les choses de la Province de Québec et du Canada sont à la disposition des chercheurs et des étudiants.

Un personnel spécialisé, attentif et bien disposé est toujours prêt à aider ou à renseigner ceux qui viennent visiter ou consulter les Archives.

On peut travailler aux Archives de neuf heures du matin à cinq heures de l'après-midi.

**ARCHIVES DE LA PROVINCE
PARC DES CHAMPS DE BATAILLES
QUÉBEC**
